Amundi
ASSET MANAGEMENT

RAPPORT ANNUEL

MARS 2023

AMUNDI OBLIG MONDE

OPCVM de droit français (SICAV)

Société de gestion
AMUNDI Asset Management
Sous délégataire de gestion comptable en titre
CACEIS Fund Administration France

Dépositaire
CACEIS BANK
Commissaire aux comptes
PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

OPCVM AMUNDI OBLIG MONDE

Sommaire

	Pages
Caractéristiques de l'OPC	**3**
Compte rendu d'activité	**4**
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	**20**
Informations spécifiques	**25**
Informations réglementaires	**26**
Certification du Commissaire aux comptes	**32**
Comptes annuels	**38**
Bilan Actif	39
Bilan Passif	40
Hors-Bilan	41
Compte de Résultat	43
Annexes aux comptes annuels	**44**
Règles et méthodes comptables	45
Evolution de l'Actif net	49
Compléments d'information	50
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	61
Inventaire	63
Annexe(s)	**70**
Caractéristiques de l'OPC (suite)	71
Information SFDR	74

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI OBLIG MONDE

Classe P - Code ISIN : (C) FR0000286338

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Obligations et autres titres de créance internationaux
En souscrivant à AMUNDI OBLIG MONDE - P, vous investissez dans des titres obligataires libellées dans toute devise.
L'objectif de gestion de la SICAV est de réaliser, sur un horizon de placement minimum de 3 ans et après prise en compte des frais courants, une performance supérieure à celle de son indice de référence, le JP Morgan Government Bond Index Global (calculé coupons réinvestis), composé d'obligations gouvernementales internationales.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion:
- sélectionne majoritairement, selon le jugement de la gestion et dans le respect de le politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion de façon non exclusive et non mécanique, des obligations d'Etats de l'OCDE sans limite de notation et des obligations d'entreprises des pays de l'OCDE de bonne qualité c'est à dire presentant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de standards &Poors ou Fitch ou allant de Aaa à Baa3 dans l'échelle de Moody's. La sensibilité de la SICAV, qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la valeur de votre portefeuille, est comprise entre 0 et 10.
- met en œuvre une gestion active des devises (Toutes devises).
Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition de la SICAV au delà de l'actif net.
L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart significatif par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
Le résultat net et les plus-values nettes réalisées de la SICAV sont systématiquement réinvestis.
Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.
Recommandation : cette SICAV pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Profil de risque et de rendement

à risque plus faible, à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Le niveau de risque de cette SICAV reflète principalement le risque du marché des obligations internationales sur lequel il est investi.
Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur de votre portefeuille.

Compte rendu d'activité

Avril 2022
Au cours du mois d'avril, les marchés financiers sont restés marqués par la guerre en Ukraine et l'inflation. Les banques centrales ont maintenu leur discours hawkish, mettant l'accent sur les risques liés aux perspectives d'inflation, en dépit des risques pesant sur la croissance. Dans un contexte de forte volatilité des marchés et de mouvement à la hausse des taux, les actifs risqués ont affiché une performance négative. Aux États-Unis, le PIB réel s'est contracté au premier trimestre à un taux annuel de -1,4%, nettement plus bas que le consensus de marché. Alors que l'inflation atteint un niveau record en 40 ans de +8,5% en glissement annuel au mois de mars, la Réserve fédérale a confirmé l'intention de réduire drastiquement son bilan (9 000 milliards de dollars) et de remonter les taux par tranche de 50pbs. En zone euro, l'inflation a atteint de nouveaux records à +7,5% en glissement annuel en mars, tandis que l'économie n'a progressé que de 0,2% au premier trimestre. Même si plusieurs membres de la BCE reconnaissant désormais la nécessite d'augmenter les taux directeurs, aucune nouvelle mesure n'a été évoquée par la BCE au mois d'avril. Celle-ci a confirmé les directives précédentes au sujet du QE (qui prendra probablement fin au troisième trimestre) et de la politique en place. Les taux d'intérêt devraient donc augmenter "quelque temps" après la fin du QE. La question de la date et de l'ampleur reste ouverte, mais le mois de juin est identifié comme étant une période possible. La Banque du Japon a laissé ses perspectives inchangées et a introduit des achats quotidiens afin de défendre son contrôle de la courbe des taux, tandis que la Banque de réserve de Nouvelle-Zélande et la Banque du Canada ont augmenté les taux directeurs de 50 points de base. Parallèlement à cela, la Chine poursuit sa politique zéro Covid avec des confinements stricts à travers le pays, ce qui risque de peser sur la croissance économique et les chaînes d'approvisionnement. Les autorités ont annoncé des mesures de relance plus poussées, telles qu'un programme de dépenses infrastructurelles afin d'atténuer l'impact sur l'économie. Dans ce contexte, les rendements obligataires des marchés développés ont à nouveau augmenté ce mois-ci : +39 points de base pour le Bund allemand à 10 ans, +30 points de base pour les Gilts britanniques et +60 points de base pour les bons du Trésor américain, entrainant la pentification des courbes. Au-delà de la tension autour de l'élection présidentielle française, la tendance à l'écartement des spreads des pays périphériques contre l'Allemagne s'est poursuivie. Sur le crédit, les obligations des marchés émergents ont enregistré des performances négatives, tout comme les obligations d'entreprises. Le dollar américain s'est fortement apprécié par rapport aux principaux marchés développés et émergents, alors que le yen japonais a chuté à son plus bas niveau en 20 ans. Le fonds affiche une performance négative mais surperforme son indice de référence sur le mois avec une contribution notable de nos stratégies de devises et de taux tandis que nos stratégies de crédit étaient négatives. Notre allocation en devises a eu un impact positif grâce à notre exposition positive au dollar et nos stratégies de valeurs relatives interbloc. Sur les taux, notre allocation aux obligations indexées sur l'inflation , notre sous pondération en sensibilité, ainsi que notre allocation par marche affichaient une contribution positive. Notre allocation crédit a eu une performance négative avec un écartement des spreads de crédit.

Mai 2022
Au cours du mois de mai, la guerre de la Russie en Ukraine s'est poursuivie dans un contexte de turbulences pour les marchés mondiaux. Les thèmes clés restent l'inflation, la croissance économique et l'orientation de la politique monétaire. Aux États-Unis, l'indice PMI composite atteint 53,8 en mai 2022, contre 56,0 au mois d'avril. L'indice global des prix à la consommation a augmenté de 8,3% en avril en glissement annuel, encore une fois au-dessus du consensus. L'issue de la dernière réunion du FOMC de la Réserve fédérale a été conforme aux attentes. La Fed a relevé ses taux de 50 points de base (première hausse d'une telle ampleur depuis 2000) et a annoncé la liquidation de son bilan à partir de juin. Le rythme de réduction mensuelle, fixé à 47,5 milliards de dollars en juin, devrait passer à 95 milliards de dollars dans trois mois. Dans la zone euro, l'inflation a atteint de nouveaux records en mai (+8,1% contre 7,4% au mois d'avril) alors que l'indice PMI composite est tombé à 54,9, contre 55,8 en avril. Dans son communiqué, Christine Lagarde confirme que les achats nets, dans le cadre du programme d'achats d'actifs, devraient prendre fin au troisième trimestre, permettant ainsi une remontée des taux en juillet. Après deux mois de confinement, les restrictions liées au Covid-19 ont été considérablement assouplies à Shanghai. À la suite du rapport du mois d'avril reflétant une large détérioration de l'économie, la PBoC a réduit son taux préférentiel de référence sur 5 ans de 15 points de base après avoir abaissé le plancher du taux hypothécaire de 20 points de base. Comme prévu, la Banque de réserve de Nouvelle Zélande et la Banque d'Angleterre ont décidé de relever le taux directeur au comptant de 2% et 1%, respectivement. Dans ce contexte, le rendement du Bund allemand à 10 ans a

augmenté de 18 points de base, celui des Gilts britanniques de même maturité de 20 points de base tandis que le rendement des bons du Trésor américain à 10 ans a diminué de 9 points de base. Les spreads de crédit continuent globalement de se creuser, à l'exception de certains marchés émergents libellés en devises fortes où les spreads obligataires se sont resserrés. Le dollar américain s'est déprécié face aux principaux marchés développés. Les devises des blocs de matières premières ont surperformé, alors que le prix des matières premières se montre toujours à la hausse. Le fonds affiche une performance négative et sous-performe son indice de référence sur le mois avec une contribution de nos stratégies de devises tandis que nos stratégies de crédit et de taux étaient négatives. Notre allocation en devises a eu un impact positif grâce à nos expositions en devises émergentes, notamment nos positions acheteuses (peso mexicain et peso chilien). Notre allocation crédit a eu une performance négative avec un écartement des spreads de crédit. Sur les taux, notre allocation par marche, nos stratégies de courbe et notre allocation aux obligations indexées sur l'inflation étaient source de sous-performance , tandis que notre sur pondération en sensibilité affichait une contribution positive.

Juin 2022
Le mois de juin reste marqué par l'inflation élevée, les mesures généralisées des banques centrales afin de tenter de la maîtriser, ainsi que les inquiétudes grandissantes autour de la croissance économique. Dans ce contexte, les prix des actions et des obligations ont terminé en retrait. Aux États-Unis, l'indice des prix à la consommation de mai s'est montré plus fort que prévu tandis que le renforcement des attentes d'inflation à long terme du Michigan est devenu préoccupant. Le président de la Réserve Fédérale américaine (Fed), Jérôme Powell, a annoncé une hausse des taux de 75 points de base, la plus forte augmentation depuis 1994. Avec l'objectif de ramener l'inflation à 2%, la Fed s'attend désormais à une croissance américaine de 1,7% en 2022, contre 2,8% précédemment. Dans la zone euro, l'inflation a atteint un nouveau record au mois de juin (+8,8% contre 8,1% en mai). L'indice PMI composite est tombé de 54,8 en mai à 52 en juin, démontrant que la croissante a ralenti, tout en restant positive. Christine Lagarde, présidente de la Banque centrale européenne (BCE), a annoncé une hausse de 25 points de base pour le mois de juillet et a fait allusion à une hausse de 50 points de base en septembre si les perspectives d'inflation ne s'améliorent pas rapidement. La BCE arrêtera également ses achats de titres dans le cadre du programme APP à partir du 1er juillet. Aussi, à l'issue d'une réunion d'urgence tenue le 15 juin, la BCE a annoncé le développement d'un outil anti-fragmentation afin de contenir la hausse des spreads. La Banque nationale suisse (BNS) a surpris les marchés en relevant ses taux de 50 points de base à -0,25%. La Banque d'Angleterre a également augmenté ses taux de 25 points de base à 1,25%. Dans ce contexte, les rendements obligataires ont augmenté ce mois-ci : +21 points de base pour le Bund allemand à 10 ans, +13 points de base pour les Gilts britanniques à 10 ans et +17 points de base pour les bons du Trésor américain de même maturité. Cependant, les obligations périphériques européennes ont résisté à la tendance. L'Italie et l'Espagne affichent une baisse de leurs rendements à 10 ans de respectivement 7 et 2 points de base. Face à une volatilité croissante et généralisée, les spreads d'obligations d'entreprise se sont écartés, alors que les perspectives des consommateurs se sont assombries avec la hausse du coût de la vie. Les obligations des marchés émergents ont vu leurs rendements s'écarter et leurs rendements absolus augmenter suite aux inquiétudes sur la croissance. Sur les devises, le dollar s'est fortement apprécié, le franc suisse a surpris à la suite de la hausse des taux de la BNS, tandis que le yen a perdu plus de 5%. Le fonds affiche une performance négative et sous-performe son indice de référence sur le mois avec une contribution de nos stratégies de taux tandis que nos stratégies de crédit et de devises étaient négatives. Sur les taux, notre sous pondération en sensibilité affichait une contribution positive. Notre allocation crédit a eu une performance négative avec un écartement des spreads de crédit. Notre allocation en devises a eu un impact négatif à cause de nos expositions en devises émergentes, notamment nos positions acheteuses (peso mexicain et peso chilien) et nos stratégies de valeurs relatives intrabloc.

Juillet 2022
Les marchés obligataires se sont très bien comportés en juillet avec un premier mois de performance positive en 2022, dans un contexte de détente sur les taux long et un resserrement des spreads de crédit. L'inflation est resté élever, mais les données récentes suggèrent que l'inflation pourrait atteindre un pic. L'inflation en Europe a augmenté plus que prévu en juillet à 8,9% et l'inflation aux États-Unis a atteint un nouveau plus haut en 40 ans à 9,1% en juin. En ce qui concerne la croissance, la zone euro a surpris significativement à la hausse au T2 à 0,7% ; ce qui était probablement dû à l'augmentation de la consommation, des exportations de services et du tourisme. Au contraire, les États-Unis se sont à nouveau contractés de -0,9% au deuxième trimestre et sont donc entrés dans une "récession technique", mais la consommation des consommateurs

reste forte et le marché de l'emploi reste tendu. En réponse à ces publications économiques, les banques centrales ont maintenu leurs positions hawkish, leur objectif de ralentissement de l'inflation restant une priorité essentielle. La BCE a relevé ses taux pour la première fois depuis plus de 8 ans en surprenant le marché avec une hausse de 50 points de base. La Réserve fédérale a réalisé une deuxième hausse consécutive de 75 points de base lors de sa réunion de juillet, portant la fourchette cible des fonds fédéraux à 2,25-2,5%. Dans ce contexte, le 10 ans américain a chuté de 36 points de base à 2,65% et le Bund 10 ans a chuté de 52 points de base à 0,82%. Au sein des spreads périphériques, les spreads italiens se sont élargis de 28 points de base à 221 points de base, après avoir atteint un plus haut intra-mensuel supérieur à 230 points de base suite à la démission du Premier ministre Draghi. Parallèlement à d'autres actifs risqués, les spreads IG mondiaux ont enregistré de solides performances avec un resserrement de 15 points de base à 162 points de base. Le fonds affiche une performance positive mais sous-performe son indice de référence sur le mois avec une contribution de nos stratégies de devises et de crédit tandis que nos stratégies de taux étaient négatives. Notre allocation en devises a eu un impact positif grâce à nos stratégies de valeurs relatives. Notre allocation crédit a eu une performance positive avec un resserrement des spreads de crédit. Sur les taux, notre sous pondération en sensibilité ainsi que nos stratégies de courbe étaient les principales sources de sous-performance.

Août 2022
Les marchés de taux ont connu une forte correction au moins d'août dans un contexte de lutte contre l'inflation. Les banques centrales maintiennent leur position « hawkish » avec pour principal objectif de ralentir l'inflation. Les commentaires récents des membres du conseil des gouverneurs de la BCE indiquent qu une hausse d'au moins 50 points de base est quasi certaine lors du meeting du 8 septembre, sans exclure la possibilité d'une hausse de 75 points de base. Jay Powell a réitéré l'engagement de la Fed à lutter contre l'inflation, reconnaissant que le relèvement des taux et la réduction du bilan de la banque centrale seront douloureux pour les marchés. Ces derniers ont fortement réagi à la réaffirmation du discours « hawkish » du président de la Fed ainsi qu'au flux de bonnes nouvelles économiques aux Etats-Unis (notamment sur l'emploi). Alignée avec les discours agressifs de la BCE et de la Fed, la Banque d'Angleterre a relevé ses taux de 50 points de base à 1,75%,la plus forte augmentation depuis 1995, et est devenue la première banque centrale du G7 à anticiper une récession de longue durée à partir de 2023. Pendant ce temps, dans le but de stimuler une croissance fortement impactée par la politique « zéro covid » et un marché immobilier moribond, la People's Bank of China (PBoC) a réduit le taux de prêt à moyen terme de 10 points de base à 2,75%, suivi par la réduction de son taux préférentiel de référence sur 5 ans de 4,3% à 4,45% et la réduction de son taux préférentiel de référence sur 1 an de 3,7% à 3,65%. Ces baisses de taux sont mineures mais signalent néanmoins la volonté de la PBoC de perdurer dans sa politique monétaire expansive. Dans ce contexte, le taux 10 ans américain est monté de 54 points de base à 3,19% et le taux 10 ans allemand de 72 points de base à 1,54%. Au sein des spreads périphériques, le spread BTP/Bund s'est élargi de 15 points de base à 235 points de base en raison des incertitudes politiques liées à sa forte exposition aux prix du gaz et aux élections à venir en septembre. Les spreads crédit « Investment Grade » mondiaux sont restés stables tandis que les spreads obligataires des marchés émergents se sont resserrés. En devises, le dollar américain s'est apprécié par rapport aux principaux marchés développés et émergents, notamment contre le GBP (-4,51% par rapport à l'USD), pénalisé par les prédictions de récession et l'incertitude politique quant au choix du premier ministre et contre le CNH (-2,12% par rapport à l'USD) suite à la poursuite de la politique monétaire expansive et à la publication de chiffres de croissance décevants. Le fonds affiche une performance négative mais surperforme son indice de référence sur le mois avec une contribution de nos stratégies de devises, de crédit et de taux. Nous avons tiré parti de notre allocation en devises grâce à notre exposition positive au dollar (USD) et aux devises émergentes. Notre exposition crédit a été positive grâce à notre exposition sur la dette émergente OCDE en devise dure et à notre couverture sur les CDS crédit. Sur les taux, le fonds a bénéficié de sa sous-exposition en sensibilité ainsi que des stratégies de courbe pour performer.

Septembre 2022
Encore un mois agité pour les marchés, avec un recul de la grande majorité des indices obligataires. Les marchés développés ont procédé à un resserrement significatif de leur politique monétaire en septembre, la Banque du Japon étant la seule exception à la règle. La Fed et la BCE ont chacune relevé leur taux de 75 pb et la BoE de 50 pb. Au Royaume-Uni, l'annonce d'un plan budgétaire massif alors même que la politique monétaire peine à contrer l'inflation et que la Banque d'Angleterre semble manquer de conviction, a provoqué la chute de la livre sterling et une envolée soudaine des taux britanniques. Par contagion, les rendements

obligataires des autres marchés développés ont eux aussi connu un regain de volatilité à la fin du mois. Les orientations politiques semblent plus fragmentées sur les marchés émergents : la Banco Central do Brazil a finalement marqué une pause, la Banque publique de Chine a de son côté adopté une position accommodante, pour ne citer que quelques exemples. Dans le sillage du resserrement des politiques monétaires et malgré des craintes croissantes de récession, les principaux taux à dix ans ont sensiblement augmenté en septembre. Les taux ont ainsi augmenté de 54 pb aux États-Unis, de 72 pb en Europe et de 93 pb au Royaume-Uni, atteignant ainsi le niveau le plus élevé depuis 2008. Les courbes se sont largement aplaties. La hausse des taux, la résistance de l'inflation et l'actualité géopolitique exercent également des pressions à la baisse sur les actifs à risque. L'indice BofA US IG Corporate s'est élargi de 19 pb, affichant une performance négative de 5,3%, le spread du haut rendement s'est écarté de 40 pb mais la performance globale s'est avérée moins négative que celle du segment investment grade, à -4%. En Europe, le segment investment grade s'est élargi de 23 pb et a inscrit une performance de -3,5%, conforme à celle du haut rendement. Les « CoCos » ont fait partie des segments d'obligations d'entreprises les moins performants, avec une performance globale de -6,7%. Le mois de septembre a été marqué par la vigueur de l'USD, la monnaie s'étant appréciée pour atteindre son plus haut niveau depuis cinq décennies sur la base du taux de change effectif réel (REER) par rapport à un panier de devises internationales. Cette solide tendance du dollar est alimentée par les hausses de taux répétées de la Fed américaine, qui a augmenté ses taux de 0,75% pour la troisième fois consécutive, à 3,25%, tout en indiquant clairement qu'elle continuera à les relever pour lutter contre l'inflation. L'aversion mondiale pour le risque s'est également accentuée en raison de la recrudescence des craintes d'une récession mondiale, ce qui a incité les investisseurs à rechercher la sécurité dans le dollar. Alors qu'une récession mondiale est de plus en plus redoutée, les devises liées aux matières premières, comme la couronne norvégienne et le dollar néo-zélandais, ont enregistré les pires résultats, se dépréciant respectivement de 8,9% et de 7,7%. Le MXN a enregistré l'une des plus fortes progressions du mois, gagnant 0,1% par rapport à l'USD, à la faveur d'un portage attrayant et d'une politique relativement stable. Dans ce contexte, le fonds a enregistré une performance négative mais surperformé son indice de référence. Les stratégies de devises et de taux ont soutenu la performance tandis que le crédit a constitué un frein. La sous-pondération de la duration par rapport à l'indice de référence et les stratégies de courbe (barbell USD) ont été bénéfiques. Sur les devises, notre allocation aux devises des marchés émergents (sous-pondération du TWD et de l'ILS) et la position longue sur l'USD ont soutenu la performance. Les allocations surpondérées au crédit ont constitué une entrave, car les spreads de crédit se sont élargis sous l'effet des inquiétudes croissantes des investisseurs au sujet de l'inflation galopante, de nouvelles hausses des taux et de la croissance poussive, avec à la clé un courant vendeur généralisé.

Octobre 2022

Un nouveau mois en ébullition sur le front de la politique monétaire. Pas d'envolée spectaculaire des rendements obligataires, assez stables durant le mois. Après avoir entamé le mois à 2,11%, le 10 ans allemand a grimpé à 2,41% avant de terminer le mois à 2,14%. La BCE a relevé ses taux de 75 pdb, une hausse attendue par le marché, et a annoncé modifier les conditions des TLTRO. Malgré tout, la BCE n'a pas trop durci le ton lors de sa conférence, compte tenu de la détérioration des perspectives économiques. Des expressions telles que « [décisions relatives aux taux directeurs] dépendantes des données » ou « réunion par réunion » ont incité les investisseurs à acheter des obligations européennes à court terme le jour même, provoquant une pentification de la courbe. Néanmoins, dès le lendemain, après la publication du PIB européen et de nouveaux chiffres d'inflation toujours élevés, les taux sont repartis à la hausse : les bons du Trésor, après avoir entamé le mois à 3,83%, ont culminé à 4,24% avant de terminer à 4,05%, le marché ayant bon espoir que la Fed calme le jeu du côté des hausses. Après avoir entamé le mois à 4,09% le Gilt a grimpé à 4,47%, avant de terminer le mois à 3,52%. Contrainte à un rétropédalage après avoir proposé son mini-budget, la Première ministre, Liz Truss a finalement démissionné, remplacée par Rishi Sunak, déclenchant une réaction positive du côté de la livre et des taux. Les taux australiens ont reculé de 3,89% à 3,76%. La Banque de réserve australienne (RBA) a surpris à la baisse, en relevant ses taux de 25 pdb, un peu moins qu'attendu, à 2,6%. Dans son sillage, les taux Néo-Zélandais ont reculé de 4,30% à 4,19%, avant de culminer à 4,70% le 20 octobre. La Banque de réserve néo-zélandaise a relevé ses taux de 50 pdb à 3,5%, sans surprise, signant la cinquième hausse consécutive de 50 pdb. À l'instar de la RBA, la Banque centrale du Canada a relevé ses taux avec une ampleur moins forte que prévu, de 50 pdb contre 75 pdb attendus par le consensus, et a adopté un ton plus conciliant par rapport à ces derniers mois. Côté données, l'inflation en zone euro a battu de nouveaux records, alimentée par les prix de l'énergie. Les PMI dans l'industrie ont reculé, mais l'activité industrielle a inscrit des résultats plus élevés que prévu. L'Allemagne a annoncé le financement d'un bouclier

énergie de 200 milliards d'euros qui plafonne le prix de l'énergie à 70% pour les grandes entreprises pendant 16 mois et à 80% pour les petites entreprises et les particuliers pendant 14 mois. Au Royaume-Uni, l'indice des prix à la consommation est resté à un plus haut historique, alimenté par les prix de l'alimentation et des boissons. Outre-Atlantique, la production manufacturière américaine a progressé à 4,7% en glissement annuel, l'inflation de base est restée obstinément élevée à 6% et les demandes d'allocation chômage ont légèrement augmenté, même si elles restent historiquement faibles. Du côté du crédit, les spreads de crédit Investment Grade américains et européens se sont légèrement resserrés en fin de mois, tandis que les spreads dans le haut rendement se sont inscrits en baisse de près de 80 pdb aux États-Unis et de 45 pdb en Europe. Les CoCos et les Hybrides IG se sont contractés de 18 pdb et de 10 pdb, respectivement, faisant mieux que leurs contreparties senior sur une base ajustée du risque. Dans ce contexte, le fonds a signé une performance négative, mais a surperformé son indice de référence. Les stratégies de devises et de taux ont soutenu la performance. La sous-pondération de la duration par rapport à l'indice de référence et les stratégies de courbe (barbell USD) ont freiné la performance, tandis que notre allocation par pays (sous-pondération de la duration en USD par rapport à l'EUR et position longue sur la duration en AUD et NZD), notre sélection pays intra-zone euro (surpondération des périphériques/semi-core par rapport aux pays core) et notre exposition aux obligations indexées sur l'inflation ont été bénéfiques. Sur les devises, notre allocation aux devises des marchés émergents (surpondération du MXN et sous-pondération du TWD) et notre allocation aux devises des pays développés (position surpondérée sur la NOK et sous-pondération du CHF) ont porté leurs fruits. La dette émergente en devises fortes a également été un moteur de la performance étant donné que les spreads se sont resserrés. La performance sur le crédit a été légèrement négative étant donné que nous sommes restés longs sur le bêta crédit Investment Grade et que notre couverture overlay des dérivés de crédit a été pénalisante.

Novembre 2022
Début novembre, la Réserve fédérale américaine a relevé les taux pour la 4ème fois de suite, de 75 pb, ce qui porte le taux supérieur des Fed Funds à 4%. La Banque d'Angleterre a emboîté le pas à la Fed en relevant ses taux de 75 pb ; et la Banque d'Angleterre et la BCE ont indiqué que de nouvelles hausses seront nécessaires pour maîtriser l'inflation. Toutefois, les anticipations du marché concernant un pivot de la Fed ont été alimentées par la surprise négative sur l'inflation d'octobre et le discours inchangé de Jerome Powell à la fin du mois, en dépit du net assouplissement des conditions financières. Les cours des actions et des obligations ont donc bondi tandis que le dollar américain s'est déprécié. Le rendement de l'US Treasury 10 ans a perdu presque 30 pb après la publication de l'IPC et cédé 14 pb suite au discours prononcé par M. Powell le 30 novembre, terminant ainsi le mois à 3,6%. Au Royaume-Uni, le rendement du Gilt 10 ans a baissé à 3% pour la première fois depuis début septembre avant de rebondir à 3,1%, tandis que le rendement du Bund 10 ans a cédé environ 16 pb depuis le plus haut atteint au cours du mois, passant à 1,9%. Les spreads de crédit « Investment Grade » mondiaux se sont resserrés de 27 pb le mois dernier, en raison des bonnes données techniques et du maintien de la trajectoire haussière tandis que les rendements des obligations d'État ont diminué. Les spreads européens se sont réduits de 42 pb, tandis que les spreads américains se sont resserrés de 25 pb. L'activité a été dynamique sur le front des émissions car les sociétés ont profité du plus grand appétit pour le risque des investisseurs. Le spread JPM EMBI Global Diversified Sovereign s'est réduit de 70 pb Seul l'indice Asie-Pacifique a affiché un rendement négatif, la Chine étant l'un des moteurs principaux. Dans ce contexte, l'USD a faibli face à toutes les autres devises du G10, versus l'Amérique latine et l'Asie. La réduction des positions avant la fin de l'année a peut-être amplifié toutes ces évolutions. Dans ce contexte, le fonds a signé une performance positive, mais a sous-performé son indice de référence. Les stratégies de crédit ont contribué, tandis que les devises et les taux ont pesé sur la performance. La duration sous-pondérée par rapport à l'indice de référence, les stratégies de courbe (2s10s pentification USD) et l'exposition aux obligations indexées sur l'inflation ont pesé sur la performance, tandis que notre allocation pays (surpondération de la duration AUD, NOK et NZD) et la sélection des obligations (surpondération des pays de la zone périphérique / « semi-core » par rapport aux pays « core » de l'Union monétaire européenne) ont contribué. Du côté des devises, notre positionnement long USD a été le principal détracteur, compensé en partie par l'allocation en devises des marchés développés (position surpondérée en AUD dans le bloc des matières premières) et notre allocation en devises des marchés émergents (surpondération du CLP et du MXN). La performance dans les devises fortes et le crédit des marchés émergents a été positive étant donné que les spreads se sont resserrés partout.

OPCVM AMUNDI OBLIG MONDE

Décembre 2022
Commentaire sur les marchés : Compte tenu de signes d'apaisement de l'inflation et de ralentissement de la croissance économique, la Réserve fédérale américaine a modéré ses relèvements de taux en décembre, avec une hausse de 50 points de base. Le dernier indice des prix à la consommation (IPC) s'est établi à 7,1% en glissement annuel (novembre), contre 7,7% et 8,2% les mois précédents. La BoE et la BCE ont relevé leurs taux de 50 pb, anticipant une inflation élevée encore longtemps, malgré l'apaisement de l'inflation à 10,1% en glissement annuel en novembre, contre 10,6% en octobre. Dans ce mois riche en mesures monétaires, même la Banque du Japon (BoJ) est intervenue, élargissant la marge de fluctuation du rendement de l'emprunt d'État japonais (JGB) à 10 ans afin de maîtriser l'inflation. Mais c'est surtout la BCE qui a surpris par sa fermeté, signalant aux marchés que le taux final serait plus élevé que prévu et faisant augmenter les rendements obligataires pendant la deuxième quinzaine. Le yen japonais s'est renforcé par rapport au dollar américain (+5,3%). Dans le domaine obligataire, les spreads de la catégorie IG Monde se sont resserrés de 7 pb pendant le mois écoulé. Le segment IG en EUR a affiché une surperformance en partie soutenue par une moindre liquidité, suivi par les segments IG en GBP et en USD sur une base corrigée des risques. Performance : Dans ce contexte, le fonds a signé une performance négative, mais a surperformé son indice de référence. Les stratégies de crédit et de taux ont soutenu la performance tandis que les stratégies de change ont constitué un frein. Une fois de plus, les banques centrales en mode de resserrement monétaire ont relevé leurs taux, faisant augmenter les rendements, surtout pendant la deuxième quinzaine. Notre sous-pondération des gilts, des bunds, des bons du Trésor américain et des taux canadiens a contribué à la performance. De même, notre sous-pondération des JGB a aussi été judicieuse puisque la banque centrale a élargi sa fourchette cible du rendement à 10 ans à +/-50 pb, engendrant une hausse des taux 10 ans de 22 pbs le lendemain. Notre surpondération de l'Australie et de la Nouvelle Zélande a nui à la performance. Au niveau des courbes de taux, la stratégie de pentification du segment 2-10 ans et d'aplatissement du segment 10-30 ans sur la courbe américaine ainsi que la stratégie de pentification du segment 10-30 ans de la courbe EUR ont globalement soutenu la performance. La surpondération des obligations indexées sur l'inflation européenne et américaine a nui à la performance. Sur le marché de la dette, les obligations d'entreprises et émergentes ont contribué à la performance. Les spreads de crédit IG se sont resserrés et le fonds avait une position longue en bêta de crédit. Les allocations sectorielles et régionales ont aussi soutenu la performance car nous avions préféré les obligations financières aux non-financières et les émetteurs européens aux américains. La dette émergente en monnaie forte de l'OCDE a affiché une performance positive dans l'espoir d'un passage à des relèvements de taux moins agressifs par la Réserve fédérale américaine. Du côté du change, nos allocations aux devises émergentes de l'OCDE (position longue en CLP et position courte en ILS) et aux monnaies des pays développés (position courte en GBP et en CHF dans le bloc lié à l'euro) étaient les principaux facteurs de performance, mais notre position longue en USD et notre allocation entre les blocs monétaires (position longue sur le bloc des monnaies liées aux matières premières, au détriment du JPY, de l'EUR et du bloc asiatique) ont pénalisé le résultat. Perspectives : Nous prévoyons encore une inflation persistante et une croissance faible à négative, mais ce scénario pourrait évoluer et nous surveillons de près les composantes de l'inflation globale et sous-jacente pour détecter les premiers signaux. Il y aura trois thématiques au cours des prochains mois : la réouverture de la Chine, d'éventuels ajustements de la politique monétaire de la BoJ et les mesures de lutte contre l'inflation des banques centrales. Conformément à notre style d'investissement, nous considérons ces trois thématiques de manière diversifiée pour préserver notre agilité.

Janvier 2023
Commentaire de marché : L'année 2023 a commencé par une pléthore de données économiques et une action limitée en matière de politique monétaire. Les banques centrales demeurent réticentes à assouplir leur position et les investisseurs tablent toujours sur des baisses de taux d'ici la fin de l'année. Les données économiques ont été contrastées en janvier. Aux États-Unis, le PIB a progressé à un taux annualisé de 2,9% au T4, un taux inférieur au précédent, mais qui témoigne tout de même d'une certaine résilience, à l'instar du marché de l'emploi. Dans le même temps, les indices PMI manufacturier et des services se sont repliés à 48 et 49 respectivement, faisant craindre au marché une récession et pesant sur les rendements des obligations d'État. Le sentiment des consommateurs de la zone euro s'est amélioré, l'indice de confiance passant de -22,2 en décembre à -20,9 en janvier. L'indice PMI composite préliminaire de la zone euro pour janvier a franchi la barre de 50,0 pour ressortir à 50,2. Alors qu'à l'automne dernier, Berlin anticipait encore une contraction de la croissance du PIB de 0,4%, le gouvernement allemand a revu à la hausse ses prévisions économiques pour 2023, anticipant désormais une croissance du PIB positive à 0,2%, l'impact négatif de

la crise énergétique européenne ayant été moins important que prévu. Au Royaume-Uni, l'indice PMI composite du mois de janvier a une nouvelle fois chuté à 47,8 (contre 49,0 précédemment) et ressort en dessous des prévisions. En décembre, les emprunts nets du secteur public au Royaume-Uni ont atteint un nouveau niveau record pour le mois de 27,4 milliards £, ce qui sème le doute quant à la viabilité de la dette. Malgré l'atonie des données, le marché s'attend toujours à ce que la Banque d'Angleterre relève ses taux d'intérêt de 50 pb supplémentaires. S'agissant de l'action des banques centrales, la Banque du Japon n'a apporté aucun changement à sa politique monétaire, donnant tort aux spéculations du marché. La Banque du Canada a relevé son taux d'intérêt de référence de 25 pb pour le porter à 4,5% et a annoncé la fin de son cycle de resserrement. Les rendements des emprunts d'État ont baissé au cours du mois, le Trésor américain à 10 ans terminant à 3,5%, le Bund allemand à 2,3%, le Gilt britannique à 3,3% et l'emprunt d'État canadien à 2,9%. L'émission de titres de crédit de qualité a accéléré, avec une forte proportion de titres financiers, car les entreprises se sont empressées de sécuriser le coût actuel du financement, avant toute nouvelle hausse de la Fed. Les marchés ont fait preuve d'une grande capacité d'absorption de l'offre supplémentaire et les spreads se sont resserrés de manière générale, les titres de moindre qualité surperformant les titres de qualité supérieure à la faveur d'un mouvement de compression des spreads. Les spreads des obligations souveraines des pays émergents, soutenues par les espoirs d'une amélioration de la croissance en Chine, se sont également resserrés et les marchés ont commencé à anticiper un assouplissement incisif de la politique monétaire entre 2023 et 2024. Performance et activité du Portefeuille : Dans ce contexte, le fonds a signé une performance positive, mais sous-performé son indice de référence. Notre allocation au crédit et aux devises s'est révélée positive, tandis que les taux ont eu une incidence préjudiciable. L'exposition aux obligations mondiales a eu une incidence négative, car notre position courte sur la duration a été pénalisée par la baisse des taux américains et européens. L'allocation pays (position courte sur le JPY et longue sur la duration de l'AUD et du NZD) a été bénéfique. La sélection des obligations a bénéficié à la performance, les spreads de crédit s'étant resserrés dans tous les secteurs et le portefeuille affichant une position longue sur les pays de la périphérie et du club dit des « semi-core » par rapport aux pays du cour de la zone euro. Toutefois, notre surpondération des obligations indexées sur l'inflation et nos stratégies ciblant la courbe de rendement (pentification de la courbe en USD) ont nui à la performance. Les positions sur le crédit ont été positives, car le portefeuille détenait une position longue sur le bêta des entreprises et sur la dette des marchés émergents. S'agissant des devises, notre allocation aux devises intra-blocs (position longue sur la NOK par rapport à l'EUR) et notre allocation longue à l'USD ont été les principaux freins à la performance, tandis que notre allocation aux devises des marchés émergents (position longue sur le BRL, le MXN, le CLP) et notre allocation inter-blocs (position longue sur le bloc matières premières par rapport à notre position courte sur le bloc Asie, l'EUR et le JPY) ont joué en notre faveur. Perspectives : Alors que nous approchons de la fin du cycle de hausse pour de nombreuses banques centrales, le fonds est positionné pour tirer parti de tout « pivot » monétaire, principalement par le biais d'opérations ciblant la valeur relative et d'opérations ciblant la courbe. Nous pensons également que la réouverture de la Chine aura un effet notable sur l'économie mondiale et nous sommes devenus plus optimistes quant aux obligations souveraines et aux devises des pays émergents ; nous maintenons notre position longue sur certaines devises asiatiques des pays émergents et sur les devises des matières premières. Au final, il nous semble qu'il existe une certaine déconnexion entre l'optimisme du marché et le niveau auquel les banques centrales vont devoir fixer les principaux taux directeurs et pour combien de temps, et nous préférons continuer de maintenir notre opinion prudente sur la duration, le crédit de qualité, l'exposition sélective aux marchés émergents.

Février 2023
Point sur les marchés : Les deux premiers jours du mois ont vu les grandes banques centrales poursuivre leurs hausses de taux, mais en ralentissant le rythme. La Fed a augmenté les taux de 25 pb, tandis que la BCE et la BoE les ont relevés de 50 pb. Le marché s'est redressé malgré ces hausses, le rendement des bunds allemands à 10 ans baissant de 20 pb et le rendement des BTP à 10 ans cédant 40 pb en une seule séance. Cet enthousiasme n'a pas duré cependant, car les bons chiffres de l'emploi (NFP) et des ventes au détail aux États-Unis ont refroidi le marché, et les rendements obligataires se sont mis à augmenter des deux côtés de l'Atlantique. Les semaines suivantes ont vu d'autres interventions de politique monétaire : les banques centrales d'Australie, de Nouvelle-Zélande et de Suède ont relevé leurs taux. Les chiffres d'inflation n'ont pas encore montré de signes d'impact du resserrement de la politique de la Fed, l'IPC de janvier en glissement annuel ayant surpris à la hausse (6,4% contre 6,2% attendus). Les données sur l'inflation ont été plus rassurantes en Europe, avec des chiffres inférieurs aux attentes en janvier, mais toujours à 8,6% en glissement annuel dans la zone euro et à 10,1% au Royaume-Uni. Les données préliminaires des indices PMI

ont surpris à la hausse, car l'indice composite de la zone euro a atteint 52,3, soit une hausse de deux points sur le mois, tandis que le Royaume-Uni a connu une augmentation similaire. Le tableau de la croissance au Royaume-Uni est apparu plus favorable que prévu, car le pays a évité une récession technique, le PIB restant stable au quatrième trimestre et le budget enregistrant au final un excédent de 5,4 milliards GBP alors qu'un déficit était attendu. En raison des données solides et de prévisions de hausse persistante des taux des banques centrales, les rendements des titres d'État ont augmenté pendant le mois, les obligations du Trésor américain terminant à 3,9%, les bunds allemands à 2,6%, les gilts britanniques à 3,8% et les obligations d'État canadiennes à 3,4%. À la périphérie, l'Italie a connu un mois agité, mais a fini avec un léger resserrement. Les dettes souveraine des marchés émergents a eu un mois mitigé, et le Mexique a fini avec un élargissement. Sur le marché du crédit, les spreads se sont avérés très résistants dans l'ensemble pendant le mois, signe que le tableau technique reste solide pour cette classe d'actifs. On a observé un degré de dispersion au niveau des titres investment grade et à haut rendement, car l'Europe a surperformé les États-Unis dans les deux segments. Aux États-Unis, les spreads pour le crédit investment grade se sont écartés de 5 pb sur le mois, car le marché a dû digérer des émissions record en février avec près de 150 milliards USD à absorber, tandis qu'en Europe les spreads se sont resserrés de 4 pb. Malgré cette surperformance, les valorisations des titres de la zone euro restent historiquement bon marché par rapport aux États-Unis. Du point de vue sectoriel, l'immobilier était de loin le plus performant, tandis que les services publiques, l'automobile et l'énergie ont également surperformé tandis que les secteurs de la vente au détail et de la santé étaient derniers. S'agissant de la dette subordonnée, les titres cocos et hybrides ont sous-performé la dette senior. Facteurs de performance : Dans ce contexte, le fonds a signé une performance négative, mais a surperformé son indice de référence. Notre sous-pondération de la duration a été un facteur positif important. Notre courbe (accentuation de la pente des taux aux États-Unis) et notre allocation par pays (surpondération du dollar par rapport à celle de l'euro et position longue sur la duration du NZD et du MXN) ont pesé sur les résultats. Notre position longue sur la périphérie et l'inflation a été positive. Notre allocation au crédit et aux devises fortes des marchés émergents a été globalement neutre. Nos stratégies sur les devises ont généré une performance positive. Nous avons maintenu une position longue USD, quoique réduite par rapport à avant, qui a servi de couverture contre la montée de l'incertitude en matière de politique monétaire et a ajouté à la performance. En ce qui concerne les devises, notre allocation intra-bloc (position longue sur la NOK vs. l'EUR) a eu une incidence pénalisante, tandis que notre allocation en devises des marchés émergents (position longue sur le MXN vs. position courte sur les ILS) a généré une performance positive.

Mars 2023
Résumé du marché : Avec les tensions dans le secteur bancaire et la dernière série de hausses de taux, le mois de mars a connu des niveaux de volatilité exceptionnellement élevés sur le marché des titres souverains. Au début du mois, le rendement du Trésor américain à 2 ans a atteint 5,07%, son niveau le plus élevé depuis avant 2008, alors que le président de la Fed, J. Powell, tentait de répondre à la persistance d'une inflation élevée. L'inversion entre les obligations à 10 ans et à 2 ans s'est ainsi établie à plus de 100 pb, soit l'écart négatif le plus élevé depuis 1981. De l'autre côté de l'Atlantique, l'inflation de base en glissement annuel a atteint 5,6% le mois dernier. La présidente de la BCE, Christine Lagarde, a annoncé que le marché devrait s'attendre à de nouvelles hausses, ce qui a entraîné une augmentation des taux obligataires de la zone euro, en particulier à court terme. Le rendement des obligations allemandes à deux ans a dépassé 3,3%, portant l'inversion avec les rendements des Bunds à 10 ans à près de 70 pb. L'humeur des marchés a radicalement changé dans les jours qui ont suivi, lorsque la banque régionale américaine SVB a dû être reprise par le gouvernement américain. Environ une semaine plus tard, le marché a commencé à remettre en question la solidité de Crédit Suisse, ce qui a rapidement contraint le régulateur suisse à organiser un rachat par UBS. Les obligations bancaires européennes se sont stabilisées, mais le secteur bancaire régional américain est resté sous tension et le régulateur fédéral a dû prendre le contrôle de la Signature Bank plus tard dans le mois. Ces événements ont entraîné une réévaluation massive des taux à court terme, le 2 ans américain chutant de 130 pb en quelques séances, avant de rebondir légèrement vers la fin du mois. Le taux allemand à deux ans a connu des mouvements similaires, bien que moins extrêmes. Les fonds du marché monétaire ont enregistré des entrées record et les rendements des bons du Trésor à 10 ans et des Bunds ont baissé d'environ 60 pb, clôturant le mois à 3,7% et 2,4% respectivement. En ce qui concerne le crédit, selon l'indice de la Bank of America Merrill Lynch, les écarts se sont élargis au cours du mois. La dette souveraine et la dette d'entreprise des pays émergents ont obtenu des résultats positifs. Moteurs de la performance : La performance totale du fonds a été positive en mars, mais elle a été négative en termes relatifs. La sous-performance a été due aux stratégies de crédit, de taux et de change. Notre position de courte durée a nui à

la performance, car les taux de base se sont redressés dans un mouvement de fuite vers la qualité. Nous avons été sous-pondérés d'environ 2 ans par rapport à l'indice de référence, principalement en raison de positions sur les courbes de l'euro, du yen, du dollar, du dollar canadien et de la livre sterling. La position sur les courbes de taux a contribué positivement. Le portefeuille était positionné sur une pentification de la courbe américaine, qui a bénéficié d'une baisse des taux à court terme plus importante que celle des taux longs. L'allocation par pays a également été positive. La surpondération de la durée des titres néo-zélandais et australiens a eu un effet favorable. Notre position sur la périphérie (en particulier l'Italie) par rapport au cour de la zone euro a contribué positivement, tandis que les points morts d'inflation à long terme ont été légèrement négatifs. L'allocation au crédit a été un autre facteur détracteur, les écarts de crédit s'étant élargis au cours de la première quinzaine de mars, avec une sous-performance des valeurs financières. Les spreads se sont redressés plus tard dans le mois et n'ont que légèrement augmenté à la fin de la période. L'allocation à la dette extérieure des marchés émergents (OCDE) a été négative avec un élargissement des spreads, en particulier au Mexique. La performance relative des devises a été négative par rapport à l'indice. Notre allocation intra-bloc (longs en NOK vs GBP) et inter-bloc (longs en bloc matières premières vs bloc Asie et EUR) a plombé la performance, tandis que notre allocation en devises des marchés émergents (longs en CLP, MXN) a contribué positivement. Nous maintenons notre position courte en GBP par rapport à la NOK, car nous estimons que cette dernière est fondamentalement sous-valorisée. Nous apprécions les devises des pays émergents et les positions de valeur relative qui devraient bénéficier de la réouverture de la Chine. Positionnement et perspectives : Suite aux turbulences du secteur bancaire et aux craintes de récession, le marché a complètement revu les attentes de la Fed, passant d'un taux terminal proche de 5,70% à moins de 4,90% (aucune autre hausse n'étant prévue et des baisses de taux immédiates étant attendues à partir du mois de juin). Malgré un impact négatif probable sur la croissance en raison du resserrement des conditions de crédit, nous pensons que la réaction du marché a été exagérée. En conséquence, nous avons augmenté notre sous-pondération sur la durée en prenant des bénéfices sur notre position longue sur les obligations américaines à 2 ans (trop de baisses de taux attendues). Dans le même temps, nous avons réduit notre position sur la hausse des taux aux Etats-Unis et transféré une partie de la sous-pondération de la durée de l'euro vers les Etats-Unis (les prévisions de taux de la BCE par rapport à celles de la Fed semblent trop élevées car l'économie européenne ne devrait pas rester déconnectée très longtemps de la trajectoire des Etats-Unis). Nous avons réduit notre sous-pondération sur la livre sterling de manière tactique Nous avons également profité de l'occasion pour renforcer notre position sur l'Italie, qui s'est avérée remarquablement stable. Au sein du crédit, notre allocation est restée constante. Nous nous attendons à ce que le risque systématique se normalise, entraînant des rendements attractifs pour le crédit financier, et nous pensons que le portage de haute qualité se comportera bien à moyen terme. Nous avons diversifié nos positions sur les obligations d'État, l'Afrique subsaharienne, le crédit de haute qualité et une sélection de pays émergents de l'OCDE. Sur le marché des changes, pour nous protéger du risque de récession, nous avons réduit notre position longue sur les matières premières (vente de dollars australiens contre dollars néo-zélandais) et renforcé notre position courte sur l'euro (portage toujours négatif) contre le yen (monnaie refuge + soutien de la BOJ si elle supprime les contrôles sur la courbe de taux).

Sur la période sous revue, la performance de chacune des actions du portefeuille AMUNDI OBLIG MONDE et de son benchmark s'établissent à :
- Action AMUNDI OBLIG MONDE - P-C en devise EUR : -6,65% / -7,47% avec une Tracking Error de 1,88%.
- Action AMUNDI OBLIG MONDE - PERI-C en devise EUR : -6,51% / -7,47% avec une Tracking Error de 1,93%.
- Action AMUNDI OBLIG MONDE - PM-C en devise EUR : 0,23% / -0,30% depuis sa création.
- Action AMUNDI OBLIG MONDE – I2-C en devise EUR : -3,03% / -4,93% depuis sa création.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

OPCVM AMUNDI OBLIG MONDE

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
TII 0 1/8 07/15/24	30 689 262,09	28 006 373,41
ETATS-UNIS 2.5% 15/08/2023	54 929 764,30	
UNITED KINGDOM GILT 0.125% 31-01-24	17 350 587,04	26 190 418,74
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 0.125% 15-08-23	37 103 304,34	
JAPA TREA DISC BIL ZCP 21-11-22	16 732 248,45	15 824 031,27
CANADA GOVERNMENT 020223 FIX 0.0	13 740 721,56	13 744 287,53
SPAI LETR DEL TESO ZCP 09-12-22	13 002 725,52	12 997 997,00
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.0% 31-05-25	24 049 750,00	
FREN REP PRES ZCP 30-11-22	10 011 366,24	10 000 000,00
KBN 4.35% 18-01-28	12 808 419,16	6 404 209,58

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 20 914 123,98**
  - o Prêts de titres :
  - o Emprunt de titres :
  - o Prises en pensions : 4 792 500,00
  - o Mises en pensions : 16 121 623,98
- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 1 696 401 495,761**
  - o Change à terme : 473 563 253,78
  - o Future : 1 155 408 217,59
  - o Options :
  - o Swap : 67 430 024,391

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA (MADRID) BOFA SECURITIES EUROPE S.A. CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE GMBH	BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA (MADRID) BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3 CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE HSBC FRANCE EX CCF MORGAN STANLEY EUROPE SE - FRANKFURT SOCIETE GENERALE SA STANDARD CHARTERED BANK UBS EUROPE SE

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	4 811 935,47
. OPCVM	
. Espèces (*)	16 139 425,87
Total	**20 951 361,34**
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	3 430 000,00
Total	**3 430 000,00**

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	104 916,65
. Autres revenus	
Total des revenus	**104 916,65**
. Frais opérationnels directs	210 295,31
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	**210 295,31**

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS

a) Titres et matières premières prêtés

Montant					
% de l'Actif Net*					

***% hors trésorerie et équivalent de trésorerie**

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant			16 275 216,76	4 792 500,00	
% de l'Actif Net			2,27%	0,67%	

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

ASAHI BREWERIES LTD JAPON				4 811 935,47	

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE GMBH ZZZ			9 458 933,90		
BOFA SECURITIES EUROPE S.A. FRANCE			6 241 282,31		
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA (MADRID) ESPAGNE				4 792 500,00	
CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG ALLEMAGNE			575 000,55		

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions					
- Obligations				4 811 935,47	
- OPC					
- TCN					
- Cash			16 139 425,87		
Rating					
Monnaie de la garantie					
Euro			16 139 425,87	4 811 935,47	

OPCVM AMUNDI OBLIG MONDE

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an				4 811 935,47	
Ouvertes					

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois			16 275 216,76		
1 à 3 mois				4 792 500,00	
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes					

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)					
Montant utilisé (%)					
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros					

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

CACEIS BANK FRANCE					
Titres				4 811 935,47	
Cash					

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres					
Cash					

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC			22 285,48	82 631,17	
- Gestionnaire					
- Tiers					
Coûts					
- OPC			76 311,73	133 983,58	
- Gestionnaire					
- Tiers					

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

i) Données sur la réutilisation des garanties

« La règlementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :
o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
o Dépôt
o Titres d`Etats Long Terme de haute qualité
o Titres d`Etats Court Terme de haute qualité
o Prises en pension »
Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.
Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :
Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPC, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts

de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPC. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPC. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE (Article L.225-37 du Code de commerce)

Liste des mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice par les mandataires sociaux

Anne Beaudu

Société	Fonction	Représente
AMUNDI OBLIG MONDE (ex : Capitop Mondoblig)	Directeur Général	
AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES	Administrateur et Directeur Général	

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

Olivier Guilbault

Société	Fonction	Représente
AMUNDI FINANCE	Directeur Général et Dirigeant Effectif	
AMUNDI OBLIG MONDE (ex : Capitop Mondoblig)	Administrateur	AMUNDI FINANCE
AMUNDI FINANCE	Administrateur	

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

Clémentine Louail

Société	Fonction	Représente
AMUNDI OBLIG MONDE (ex : Capitop Mondoblig)	Président du Conseil d'administration	

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

Cécile Moreau

Société	Fonction	Représente
AMUNDI OBLIG MONDE (ex : Capitop Mondoblig)	Administrateur	AMUNDI

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

Valérie Preval

Société	Fonction	Représente
AMUNDI OBLIG MONDE (ex : Capitop Mondoblig)	Administrateur	AMUNDI ESR

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

Conventions règlementées

Aucune convention relevant de l'article L. 225-38 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice.

Délégations accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires en matière d'augmentation de capital

Non applicable

Modalités d'exercice de la Direction Générale (article L. 225-51-1 du Code de commerce)

Le Conseil d'Administration a fait le choix de dissocier les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général. Par conséquent, la Direction Générale de la Société est assumée par un Directeur Général, jusqu'à décision contraire.

OPCVM AMUNDI OBLIG MONDE

Composition du Conseil d'Administration à la clôture de l'exercice

Président du Conseil d'Administration
Madame Clémentine LOUAIL

Directeur Général
Madame Anne BEAUDU

Administrateurs
AMUNDI FINANCE représentée par Monsieur Olivier GUILBAULT
AMUNDI FINANCE représentée par Madame Cécile MOREAU
AMUNDI FINANCE représentée par Madame Valérie PREVAL

Commissaire aux Comptes
Le cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT représenté par Madame Raphaëlle ALEZRA-CABESSA

Présentation des travaux du Conseil d'Administration

Au cours de l'exercice :
Votre Conseil d'Administration s'est réuni une fois, notamment sur les points suivants :

Conseil d'Administration du 10/05/2022
- Examen et Arrêté des comptes de l'exercice clos le 31/03/2022,
- Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Depuis la clôture de l'exercice :

Conseil d'Administration du 09/05/2023
- Arrivée à échéance du mandat de 4 Administrateurs,
- Proposition de soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire le renouvellement des mandats d'administrateur suivants :
  - Madame Clémentine LOUAIL,
  - AMUNDI FINANCE, représentée par Monsieur Olivier GUILBAULT,
  - AMUNDI, représentée par Madame Cécile MOREAU,
  - AMUNDI ESR représentée par Madame Valérie PREVAL,
- Modalités d'exercice de la Direction Générale,
- Renouvellement du mandat de Directeur Général de Madame Anne BEAUDU,
- Examen et Arrêté des comptes de l'exercice clos le 31/03/2023,
- Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Informations spécifiques

Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :
- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

• Méthode choisie de calcul du ratio du risque global :

- Méthode VaR relative.

- Le pas de calcul est quotidien, les résultats sont présentés annualisés (racine du temps).

- L'intervalle de calcul proposé est 95% et le 99%.

- La profondeur d'historique est de 1 an, 259 scénarios et va du 31/03/2022 au 31/03/2023.

• VAR 95 :
- Maximum : 0,838
- Minimum : 0,662
- Moyenne : 0,758

• VAR 99 :
- Maximum : 0,967
- Minimum : 0,65
- Moyenne : 0,788

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « "Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :
- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégistes :
- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :
- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de véto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ».
Les objectifs de ces comités sont les suivants :
- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Politique de Rémunérations

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire
La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « *Directive AIFM* »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « *Directive UCITS* V»). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2022, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2021 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2022.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2022, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel
Au cours de l'année 2022, les effectifs d'Amundi Asset Management ont augmenté du fait de l'intégration de collaborateurs issus de la société Lyxor.

Sur l'exercice 2022, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 673 collaborateurs au 31 décembre 2022) s'est élevé à 202 172 869 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 134 493 396 euros, soit 67% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 67 679 473 euros, soit 33% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2022, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.
Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 19 393 477 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (31 collaborateurs au 31 décembre 2022), 16 540 119 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (50 collaborateurs au 31 décembre 2022).

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt
Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des

fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP…)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique.

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
  - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero
  - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement
  - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe
  - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG
  - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG).

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net-zero.

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi.

3. Fonctions de support et de contrôle
En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :
- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :
- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) et Loi de transition énergétique pour la croissance verte

▪ Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus 13 000 entreprises dans le monde, selon une échelle qui va de A (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à G (pour les moins bonnes). Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

▪ Amundi applique une politique d'exclusion ciblée qui se fonde sur des textes à portée universelle comme le Pacte Mondial de l'ONU, les conventions relatives aux droits de l'Homme, à l'organisation internationale du travail et à l'environnement. Amundi exclut ainsi de toutes ses gestions actives les entreprises aux comportements non conformes à ses convictions ESG ou aux conventions internationales et à leur traduction en droits nationaux :
- mines antipersonnel,
- bombes à sous-munitions,
- armes chimiques,
- armes biologiques,
- armes à uranium appauvri.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle d'Amundi.

De plus, Amundi met en œuvre des exclusions sectorielles ciblées, spécifiques aux industries du charbon et du tabac. Ces exclusions sectorielles s'appliquent à toutes les stratégies de gestion active sur lesquelles Amundi a la discrétion entière de gestion de portefeuille.

Charbon
Le charbon étant le plus important contributeur individuel au changement climatique imputable à l'activité humaine, Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique au charbon thermique, générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a progressivement renforcé sa politique d'exclusion charbon. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole. Conformément aux Objectifs de développement durable des Nations unies et à l'Accord de Paris de 2015, cette stratégie s'appuie sur les recherches et les recommandations d'un Comité

scientifique, qui prend en compte les scénarios énergétiques de l'AIE (Agence internationale de l'énergie), du Climate Analytics et des Science-Based Targets. En 2020, dans le cadre de la mise à jour de sa politique sur le secteur du charbon thermique, Amundi a étendu de nouveau sa politique d'exclusion à l'exploitation du charbon, qui se réfère désormais à toute entreprise développant ou prévoyant de développer de nouvelles capacités d'exploitation du charbon thermique.
Amundi exclut :
- Les entreprises développant ou projetant de développer de nouvelles capacités charbon thermique sur l'ensemble de la chaîne de valeur (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport),
- Les entreprises réalisant plus de 25% de leur revenu de l'extraction du charbon thermique,
- Les entreprises réalisant une extraction de charbon thermique de 100 MT ou plus sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises dont le revenu issu de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité au charbon thermique est supérieur à 50% du revenu total sans analyse, toutes les entreprises de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil entre 25% et 50% et un score de transition énergétique détérioré.

Application en gestion passive :
• Fonds passifs ESG
Tous les ETF et fonds indiciels ESG appliquent chaque fois que possible la politique d'exclusion du secteur charbon d'Amundi (à l'exception des indices très concentrés).

• Fonds passifs non ESG
- Le devoir fiduciaire en gestion passive est de reproduire le plus fidèlement possible un indice.
- Le gestionnaire de portefeuille dispose ainsi d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir les objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive pleinement conforme à l'indice de référence demandé.
- Par conséquent, les fonds indiciels et ETF d'Amundi répliquant des indices de référence standards (non ESG) ne peuvent pas appliquer d'exclusions sectorielles systématiques.
- Cependant, dans le cadre des titres exclus de la « politique charbon thermique » sur l'univers d'investissement actif d'Amundi mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, Amundi a renforcé ses actions en matière de vote et d'engagement qui pourraient se traduire par un vote « contre » le management des entreprises concernées.

Tabac
Depuis 2018, AMUNDI limite les notes ESG des entreprises du secteur du tabac à E, sur une échelle de A à G (les entreprises notées G étant exclues) afin de prendre en compte les inquiétudes liées à la santé publique, mais également la violation des droits de l'Homme, la pauvreté, les conséquences environnementales, et le coût économique considérable associé au tabac et applique les règles suivantes :
- Règles d'exclusion : sont exclues les entreprises fabriquant des produits complets du tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 5%).
- Règles de limite : sont limitées à une note ESG de E (s'étalonnant de A à G) les entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution de tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 10%).
En mai 2020, Amundi est devenu signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, renforçant de fait sa politique d'exclusion au tabac.

▪ Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport disponible sur https://legroupe.amundi.com (Rubrique Documentation légale).

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 – au titre de la Taxonomie
Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans

des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « *do no significant harm* » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.
Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.
Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – au titre du SFDR
Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 mars 2023

AMUNDI OBLIG MONDE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
AMUNDI ASSET MANAGEMENT
90, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable AMUNDI OBLIG MONDE relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels »* du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/04/2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

2023.06.13 17:38:33 +0200

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2023

AMUNDI OBLIG MONDE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
AMUNDI ASSET MANAGEMENT
90, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la SICAV dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Raphaëlle Alezra-Cabessa

2023.06.13 17:38:29 +0200

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

OPCVM AMUNDI OBLIG MONDE

Comptes annuels

OPCVM AMUNDI OBLIG MONDE

Bilan Actif au 31/03/2023 en EUR

	31/03/2023	31/03/2022
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**723 134 791,49**	**471 611 706,18**
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	**593 115 891,80**	**405 989 844,06**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	593 115 891,80	405 989 844,06
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances	**30 306 106,90**	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	30 306 106,90	
Titres de créances négociables	30 306 106,90	
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	**67 582 954,58**	**44 596 936,34**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	67 582 954,58	44 596 936,34
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres	**21 073 808,83**	**13 259 740,52**
Créances représentatives de titres reçus en pension	4 798 592,07	5 009 532,40
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension	16 275 216,76	8 250 208,12
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	**11 056 029,38**	**7 765 185,26**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	11 056 029,38	7 765 185,26
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	**495 853 491,76**	**481 986 360,54**
Opérations de change à terme de devises	473 563 253,78	448 972 390,03
Autres	22 290 237,98	33 013 970,51
COMPTES FINANCIERS	**21 651 462,86**	**54 687 560,35**
Liquidités	21 651 462,86	54 687 560,35
TOTAL DE L'ACTIF	**1 240 639 746,11**	**1 008 285 627,07**

Bilan Passif au 31/03/2023 en EUR

	31/03/2023	31/03/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	718 891 488,68	521 805 639,33
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-5 508 561,57	-11 515 160,90
Résultat de l'exercice (a, b)	2 640 976,33	2 732 991,67
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**716 023 903,44**	**513 023 470,10**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**27 925 651,47**	**17 144 047,00**
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres	16 139 425,87	8 523 493,32
Dettes représentatives de titres donnés en pension	16 139 425,87	8 523 493,32
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	11 786 225,60	8 620 553,68
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	11 056 028,49	7 611 873,09
Autres opérations	730 197,11	1 008 680,59
DETTES	**496 689 973,97**	**478 118 109,97**
Opérations de change à terme de devises	471 427 542,51	446 240 632,95
Autres	25 262 431,46	31 877 477,02
COMPTES FINANCIERS	**217,23**	
Concours bancaires courants	217,23	
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	**1 240 639 746,11**	**1 008 285 627,07**

(a) Y compris comptes de régularisation
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors-Bilan au 31/03/2023 en EUR

	31/03/2023	31/03/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
MSE MSE CANADA 0622		4 227 522,94
MSE CANADA 10 0623	18 533 383,21	
EURO SCHATZ 0622		96 117 980,00
EURO SCHATZ 0623	51 790 550,00	
90DAY EURODLR 1223	198 531 363,62	
LIFFE LG GILT 0622		5 307 981,78
XEUR FBTP BTP 0622		1 659 720,00
XEUR FOAT EUR 0622		909 060,00
XEUR FOAT EUR 0623	7 683 570,00	
EURO BOBL 0622		34 147 900,00
EURO BOBL 0623	83 341 160,00	
FGBL BUND 10A 0623	36 269 280,00	
US 10YR NOTE 0622		53 671 190,40
US 10YR NOTE 0623	11 212 406,23	
XEUR FGBX BUX 0622		9 496 200,00
XEUR FGBX BUX 0623	9 155 900,00	
US 10Y ULT 0622		21 915 584,42
US 10Y ULT 0623	780 509,35	
AUST 10Y BOND 0622		78 076 539,18
Engagement sur marché de gré à gré		
Credit Default Swaps		
CDX-NAIGS34V1-5Y	32 215 012,20	31 456 432,84
CDX-NAIGS34V1-5Y	23 010 723,00	22 468 880,60
CDX NA HY SERIE 34 V	9 204 289,20	8 987 552,24
ITRAXX EUR XOVER S38	3 000 000,00	
CDX NA HY SERIE 34 V		8 987 552,24
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
I EURIBOR 3 1223	402 238 200,00	
FV CBOT UST 5 0622		57 100 443,90
FV CBOT UST 5 0623	168 416 258,67	
LIFFE LG GILT 0623	3 058 040,29	
XEUR FBTP BTP 0623	12 457 800,00	
JAP GOVT 10 0622		39 905 840,82
JAP GOVT 10 0623	6 146 245,11	
FGBL BUND 10A 0622		10 788 880,00

Hors-Bilan au 31/03/2023 en EUR

	31/03/2023	31/03/2022
TU CBOT UST 2 0622		6 475 840,34
TU CBOT UST 2 0623	19 572 618,97	
US TBOND 30 0622		33 582 494,50
US TBOND 30 0623	22 453 921,03	
CBOT USUL 30A 0622		34 067 092,08
CBOT USUL 30A 0623	30 005 867,73	
AUST 10Y BOND 0623	47 038 261,04	
XSFE YT1 AUST 0622		130 905 457,20
XSFE YT1 AUST 0623	26 722 882,34	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de Résultat au 31/03/2023 en EUR

	31/03/2023	31/03/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	322 409,37	975,31
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	7 542 814,59	6 806 654,43
Produits sur titres de créances	167 103,18	
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	104 916,65	13 578,74
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	**8 137 243,79**	**6 821 208,48**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	210 295,31	75 864,60
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	88 252,21	144 844,92
Autres charges financières		
TOTAL (2)	**298 547,52**	**220 709,52**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**7 838 696,27**	**6 600 498,96**
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	5 443 148,98	4 122 786,75
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**2 395 547,29**	**2 477 712,21**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	245 429,04	255 279,46
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**2 640 976,33**	**2 732 991,67**

Annexes aux comptes annuels

OPCVM AMUNDI OBLIG MONDE

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

CDS :

Les CDS sont valorisés sur la base de modèles mathématiques à partir des courbes de spreads de crédit alimentés par KONDOR.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.
Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013469277 - AMUNDI OBLIG MONDE - I2-C : Taux de frais maximum de 0,38% TTC,
FR0000286338 - AMUNDI OBLIG MONDE - P-C : Taux de frais maximum de 0,9568% TTC,
FR0013436078 - AMUNDI OBLIG MONDE - PERI-C : Taux de frais maximum de 0,9568% TTC,
FR001400E1W1 - AMUNDI OBLIG MONDE - PM-C : Taux de frais maximum de 0,9568% TTC.

Swing pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires présents dans l'OPC, la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les actions confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des actionnaires présents dans l'OPC.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus a minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

OPCVM AMUNDI OBLIG MONDE

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Action AMUNDI OBLIG MONDE - P-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI OBLIG MONDE - PERI-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI OBLIG MONDE - I2-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI OBLIG MONDE - PM-C	Capitalisation	Capitalisation

2. Évolution de l'actif net au 31/03/2023 en EUR

	31/03/2023	31/03/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**513 023 470,10**	**472 450 919,64**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	255 904 504,75	128 488 428,28
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-17 947 485,64	-70 241 133,62
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 587 772,19	12 985 522,18
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-8 895 554,92	-2 043 390,54
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	80 813 117,00	30 482 532,70
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-69 862 436,70	-52 164 223,86
Frais de transactions	-478 346,00	-391 439,47
Différences de change	-13 388 157,06	21 043 788,36
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-28 623 760,97	-32 973 584,93
Différence d'estimation exercice N	*-40 506 233,17*	*-11 882 472,20*
Différence d'estimation exercice N-1	*11 882 472,20*	*-21 091 112,73*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	495 233,40	2 908 339,15
Différence d'estimation exercice N	*1 027 481,56*	*532 248,16*
Différence d'estimation exercice N-1	*-532 248,16*	*2 376 090,99*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 395 547,29	2 477 712,21
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**716 023 903,44**	**513 023 470,10**

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	23 570 940,38	3,29
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	569 544 951,42	79,54
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	**593 115 891,80**	**82,83**
TITRES DE CRÉANCES		
Bons du Trésor	30 306 106,90	4,23
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	**30 306 106,90**	**4,23**
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Crédit	67 430 024,39	9,42
Taux	417 298 122,41	58,28
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	**484 728 146,80**	**67,70**
AUTRES OPÉRATIONS		
Taux	738 110 095,18	103,08
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	**738 110 095,18**	**103,08**

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	569 544 951,42	79,54					23 570 940,38	3,29
Titres de créances	30 306 106,90	4,23						
Opérations temporaires sur titres	16 275 216,76	2,27	4 798 592,07	0,67				
Comptes financiers							21 651 462,86	3,02
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres			16 139 425,87	2,25				
Comptes financiers							217,23	
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	166 976 208,79	23,32			198 531 363,62	27,73	51 790 550,00	7,23
Autres opérations	335 871 895,18	46,91			402 238 200,00	56,18		

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées			148 746 063,17	20,77	108 061 661,80	15,09	99 574 581,59	13,91	236 733 585,24	33,06
Titres de créances	20 430 030,26	2,85	9 876 076,64	1,38						
Opérations temporaires sur titres	4 798 592,07	0,67			4 841 233,90	0,68	4 617 700,00	0,64	6 816 282,86	0,95
Comptes financiers	21 651 462,86	3,02								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	16 139 425,87	2,25								
Comptes financiers	217,23									
HORS-BILAN										
Opérations de couverture			198 531 363,62	27,73	51 790 550,00	7,23	83 341 160,00	11,64	83 635 048,79	11,68
Autres opérations			402 238 200,00	56,18	46 295 501,31	6,47	168 416 258,67	23,52	121 160 135,20	16,92

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 AUD		Devise 2 USD		Devise 3 CHF		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées	9 664 409,87	1,35	157 306 642,13	21,97			159 376 564,71	22,26
Titres de créances							20 430 030,26	2,85
OPC			26 814 056,23	3,74				
Opérations temporaires sur titres								
Créances	490 215,76	0,07	14 107 659,31	1,97			66 229 325,47	9,25
Comptes financiers			1 662 578,98	0,23	33 064,41		595 725,10	0,08
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	7 677 231,10	1,07	192 599 355,87	26,90	19 764 446,48	2,76	217 768 543,35	30,41
Comptes financiers	217,23							
HORS-BILAN								
Opérations de couverture			274 954 303,59	38,40			18 533 383,21	2,59
Autres opérations	73 761 143,38	10,30	240 448 666,40	33,58			9 204 285,40	1,29

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/03/2023
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	55 584 471,30
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	417 978 782,48
	Ventes à règlement différé	10 075 268,66
	Dépôts de garantie en espèces	11 924 969,32
	Collatéraux	290 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		**495 853 491,76**
DETTES		
	Vente à terme de devise	415 447 654,60
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	55 979 887,91
	Achats à règlement différé	20 900 400,42
	Frais de gestion fixe	620 023,79
	Collatéraux	3 430 000,00
	Autres dettes	312 007,25
TOTAL DES DETTES		**496 689 973,97**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**-836 482,21**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action AMUNDI OBLIG MONDE I2-C		
Actions souscrites durant l'exercice	533,633	5 323 780,91
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	533,633	5 323 780,91
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	533,633	
Action AMUNDI OBLIG MONDE - P		
Actions souscrites durant l'exercice	2 602 770,574	244 587 052,47
Actions rachetées durant l'exercice	-186 442,994	-17 587 217,78
Solde net des souscriptions/rachats	2 416 327,580	226 999 834,69
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	7 412 758,444	
Action AMUNDI OBLIG MONDE - PERI-C		
Actions souscrites durant l'exercice	67 952,027	5 993 571,37
Actions rachetées durant l'exercice	-4 063,438	-360 267,86
Solde net des souscriptions/rachats	63 888,589	5 633 303,51
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	189 305,936	
Action AMUNDI OBLIG MONDE PM-C		
Actions souscrites durant l'exercice	1,000	100,00
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	1,000	100,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action AMUNDI OBLIG MONDE I2-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI OBLIG MONDE - P-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI OBLIG MONDE - PERI-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI OBLIG MONDE PM-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/03/2023
Action AMUNDI OBLIG MONDE I2-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	15 623,56
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,38
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AMUNDI OBLIG MONDE - P-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	5 323 344,73
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,91
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AMUNDI OBLIG MONDE - PERI-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	104 180,52
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,76
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AMUNDI OBLIG MONDE PM-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	0,17
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,51
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	31/03/2023
Garanties reçues par l'OPC	
- dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/03/2023
Titres pris en pension livrée	4 811 935,47
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/03/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/03/2023
Actions			
Obligations			886 465,52
	FR0012444750	CA ASSURANCES 4.25% PERP	494 675,34
	FR0013203734	CRED AGRI ASS 4.75% 27-09-48	391 790,18
TCN			
OPC			67 582 954,58
	LU2280507331	AF Global Corp ESG Improvers Bond Z	9 835 611,79
	LU2531478498	AF NET ZERO AMBITI GLB CORP BD Z EUR H C	9 511 830,00
	FR0014005XN8	AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI Part Z	7 035 488,31
	LU1622150271	AMUNDI FUNDS ABSOLUTE RETURN CREDIT I EUR C	8 902 777,27
	LU2247576205	AMUNDI FUNDS ARGO BOND DYNAM Z HDG EUR C	10 841 510,00
	LU0557863304	AMUNDI FUNDS GLOBAL CORPORATE BOND O USD C	16 978 444,44
	FR0013531274	AMUNDI SOCIAL BONDS PART S EUR C	4 477 292,77
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			**68 469 420,10**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	2 640 976,33	2 732 991,67
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	**2 640 976,33**	**2 732 991,67**

	31/03/2023	31/03/2022
Action AMUNDI OBLIG MONDE I2-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	40 902,51	
Total	**40 902,51**	

	31/03/2023	31/03/2022
Action AMUNDI OBLIG MONDE - P-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	2 515 401,48	2 655 457,16
Total	**2 515 401,48**	**2 655 457,16**

	31/03/2023	31/03/2022
Action AMUNDI OBLIG MONDE - PERI-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	84 671,90	77 534,51
Total	**84 671,90**	**77 534,51**

OPCVM AMUNDI OBLIG MONDE

	31/03/2023	31/03/2022
Action AMUNDI OBLIG MONDE PM-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	0,44	
Total	**0,44**	

OPCVM AMUNDI OBLIG MONDE

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-5 508 561,57	-11 515 160,90
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	**-5 508 561,57**	**-11 515 160,90**

	31/03/2023	31/03/2022
Action AMUNDI OBLIG MONDE I2-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-30 204,32	
Total	**-30 204,32**	

	31/03/2023	31/03/2022
Action AMUNDI OBLIG MONDE - P-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-5 350 279,42	-11 250 006,93
Total	**-5 350 279,42**	**-11 250 006,93**

	31/03/2023	31/03/2022
Action AMUNDI OBLIG MONDE - PERI-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-128 080,51	-265 153,97
Total	**-128 080,51**	**-265 153,97**

OPCVM AMUNDI OBLIG MONDE

	31/03/2023	31/03/2022
Action AMUNDI OBLIG MONDE PM-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	2,68	
Total	**2,68**	

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023
Actif net Global en EUR	**359 456 924,17**	**493 500 574,56**	**472 450 919,64**	**513 023 470,10**	**716 023 903,44**
Action AMUNDI OBLIG MONDE I2-C en EUR					
Actif net					5 160 422,58
Nombre de titres					533,633
Valeur liquidative unitaire					9 670,35
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes					-56,60
Capitalisation unitaire sur résultat					76,64
Action AMUNDI OBLIG MONDE - P-C en EUR					
Actif net	359 456 924,17	492 664 761,32	467 003 795,66	501 207 782,26	694 188 999,25
Nombre de titres	3 575 021,322	4 799 890,101	4 481 379,888	4 996 430,864	7 412 758,444
Valeur liquidative unitaire	100,54	102,64	104,20	100,31	93,64
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-4,40	-1,56	3,57	-2,25	-0,72
Capitalisation unitaire sur résultat	0,80	0,91	0,47	0,53	0,33
Action AMUNDI OBLIG MONDE - PERI-C en EUR					
Actif net		835 813,24	5 447 123,98	11 815 687,84	16 674 380,85
Nombre de titres		8 694,059	55 723,398	125 417,347	189 305,936
Valeur liquidative unitaire		96,13	97,75	94,21	88,08
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		-1,18	3,34	-2,11	-0,67
Capitalisation unitaire sur résultat		0,70	0,60	0,61	0,44

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023
Action AMUNDI OBLIG MONDE PM-C en EUR					
Actif net					100,76
Nombre de titres					1,000
Valeur liquidative unitaire					100,76
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes					2,68
Capitalisation unitaire sur résultat					0,44

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLEMAGNE 3.25%10-040742	EUR	1 100 000	1 265 001,21	0,18
LBBW 0.375% 21-02-31 EMTN	EUR	3 000 000	2 152 308,48	0,30
NRW 1.375% 15-01-20 EMTN	EUR	2 600 000	1 321 242,89	0,19
TOTAL ALLEMAGNE			**4 738 552,58**	**0,67**
AUSTRALIE				
AUSTRALIA GOVERNMENT BOND 3.0% 21-03-47	AUD	6 200 000	3 349 671,03	0,47
TOTAL AUSTRALIE			**3 349 671,03**	**0,47**
AUTRICHE				
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.0% 20-10-28	EUR	18 000 000	15 509 790,00	2,17
BAWAG GROUP 2.375% 26-03-29	EUR	2 000 000	1 880 896,23	0,26
TOTAL AUTRICHE			**17 390 686,23**	**2,43**
BELGIQUE				
BELGIQUE 1.0% 22-06-31	EUR	2 500 000	2 191 577,57	0,31
BELGIUM 1.6% 22-06-47	EUR	1 500 000	1 098 032,47	0,16
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.0% 22-10-31	EUR	6 000 000	4 719 300,00	0,66
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.4% 22-06-40	EUR	3 000 000	1 893 841,23	0,26
BELGIUM GOVERNMENT BOND 2.75% 22-04-39	EUR	4 900 000	4 681 486,51	0,65
COMMUNAUTE EUROPEAN BRU 0.0% 04-07-35	EUR	3 500 000	2 398 243,47	0,33
EUROPEAN UNION 0.0% 02-06-28	EUR	3 550 000	3 061 624,05	0,43
TOTAL BELGIQUE			**20 044 105,30**	**2,80**
CANADA				
CANADA HOUS 1.8% 15-12-24	CAD	12 000 000	7 917 802,63	1,10
CANADIAN GOVERNMENT BOND 0.5% 01-11-23	CAD	45 000 000	29 999 953,78	4,19
EXPO DEV CA 2.875% 19-01-28	EUR	10 000 000	9 995 974,66	1,40
ONT 2.4 06/02/26	CAD	2 500 000	1 654 965,06	0,23
ONT 3 1/2 06/02/24	CAD	10 000 000	6 822 302,91	0,96
QUEBEC MONTREAL 0.25% 05-05-31	EUR	2 500 000	1 976 838,18	0,27
QUEBEC MONTREAL 3.0% 24-01-33	EUR	7 000 000	6 839 207,60	0,95
TOTAL CANADA			**65 207 044,82**	**9,10**
CHILI				
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 1.25% 22-01-51	EUR	1 400 000	761 654,27	0,11
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 3.5% 31-01-34	USD	5 500 000	4 550 293,00	0,64
TOTAL CHILI			**5 311 947,27**	**0,75**
COLOMBIE				
COLOMBIA 7.375% 18/09/37 *USD	USD	2 000 000	1 784 027,24	0,25
TOTAL COLOMBIE			**1 784 027,24**	**0,25**
ESPAGNE				
BANCO DE BADELL 1.75% 10-05-24	EUR	1 700 000	1 670 617,12	0,24
CAIXABANK 2.25% 17-04-30 EMTN	EUR	1 500 000	1 426 804,52	0,20

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
COMUNIDAD MADRID 2.822% 31-10-29	EUR	14 000 000	13 812 315,04	1,93
ESPAGNE 4.8%08-24	EUR	4 000 000	4 089 115,62	0,57
SPAI GOVE BON 2.9% 31-10-46	EUR	1 000 000	890 482,26	0,12
SPAI GOVE BON 3.45% 30-07-66	EUR	600 000	567 763,81	0,08
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.0% 31-05-25	EUR	25 000 000	23 505 750,00	3,28
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.25% 31-10-30	EUR	3 300 000	2 917 039,07	0,41
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.45% 31-10-71	EUR	1 003 000	497 210,80	0,07
SPAIN GOVERNMENT BOND 2.7% 31-10-48	EUR	770 000	649 864,49	0,09
TOTAL ESPAGNE			**50 026 962,73**	**6,99**
ETATS-UNIS				
ETATS-UNIS 2.5% 15/08/2023	USD	60 000 000	54 938 367,20	7,67
GENERAL MOTORS FINANCIAL 0.6% 20-05-27	EUR	1 800 000	1 566 554,64	0,22
UNITED STATES 2.375% 15/02/45	USD	3 200 000	2 365 248,06	0,33
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 1.0% 15-02-48	USD	700 000	699 567,64	0,10
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 0.125% 15-08-23	USD	40 000 000	36 204 337,57	5,06
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 0.125% 15-12-23	USD	12 000 000	10 706 379,69	1,50
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 1.625% 15-05-26	USD	1 600 000	1 389 058,82	0,19
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 1.75% 15-08-41	USD	4 000 000	2 680 526,75	0,37
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 1.75% 30-06-24	USD	27 000 000	24 160 766,26	3,37
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 2.875% 15-11-46	USD	2 400 000	1 911 544,62	0,27
US TREASURY INDX 1.375% 02/44	USD	1 000 000	1 150 529,19	0,16
TOTAL ETATS-UNIS			**137 772 880,44**	**19,24**
FRANCE				
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMEN 0.375% 25-05-36	EUR	2 500 000	1 705 399,83	0,24
BNP 4.032 12/31/49	EUR	700 000	681 892,73	0,09
BPCEGP 5.7 10/22/23	USD	2 500 000	2 344 909,64	0,33
BQ POSTALE 0.25% 12-07-26 EMTN	EUR	2 300 000	2 066 141,48	0,28
CA ASSURANCES 4.25% PERP	EUR	500 000	494 675,34	0,07
CADES 3.0% 25-05-28 EMTN	EUR	3 200 000	3 222 992,00	0,45
CRED AGRI ASS 4.75% 27-09-48	EUR	400 000	391 790,18	0,05
EDF 1.0% 29-11-33 EMTN	EUR	2 500 000	1 804 713,49	0,25
FRANCE GOVERNMANT BOND OAT 0.5% 25-05-29	EUR	6 000 000	5 308 809,45	0,74
FRANCE GOVERNMANT BOND OAT 1.25% 25-05-34	EUR	5 000 000	4 256 557,19	0,59
FRANCE GOVERNMANT BOND OAT 2.0% 25-05-48	EUR	3 200 000	2 606 996,16	0,37
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-11-31	EUR	6 000 000	4 759 530,00	0,66
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-72	EUR	1 300 000	523 089,55	0,07
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-02-28	EUR	13 000 000	11 891 667,19	1,66
LAMON 5.05 12/17/49	EUR	2 479 000	2 469 465,69	0,35
RATP 0.875% 25-05-27 EMTN	EUR	2 600 000	2 401 532,92	0,34
SNCF RESEAU 0.75% 25-05-36	EUR	2 000 000	1 452 899,73	0,21
SOCIETE NATLE SNCF 3.125% 02-11-27	EUR	2 400 000	2 420 704,44	0,34
TOTALENERGIES SE 1.75% PERP	EUR	500 000	489 916,32	0,07
TOTAL FRANCE			**51 293 683,33**	**7,16**

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
HONGRIE				
HUNGARY GOVERNMENT INTL BOND 1.75% 10-10-27	EUR	2 000 000	1 798 133,15	0,25
TOTAL HONGRIE			**1 798 133,15**	**0,25**
ITALIE				
BTPS 4 3/4 09/01/44	EUR	1 600 000	1 691 699,65	0,23
CASSA DEP 2.125% 27-09-23 EMTN	EUR	3 000 000	3 012 616,64	0,42
CASSA DEP 3.875% 13-02-29	EUR	4 900 000	4 896 048,45	0,69
INTE 4.0% 23-09-29	USD	2 000 000	1 588 039,50	0,22
ITALIE 1.25% 15/09/32 IND	EUR	7 000 000	8 093 908,46	1,13
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.65% 15-05-26	EUR	12 000 000	13 626 935,09	1,91
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.5% 30-04-45	EUR	1 750 000	1 075 354,60	0,16
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.8% 01-03-41	EUR	3 000 000	2 078 692,17	0,29
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.65% 01-12-27	EUR	15 000 000	14 597 643,96	2,03
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.35% 01-03-35	EUR	3 000 000	2 767 952,93	0,39
UNICREDIT 1.2% 20-01-26 EMTN	EUR	3 000 000	2 830 716,63	0,39
TOTAL ITALIE			**56 259 608,08**	**7,86**
JAPON				
JAPAN 20 YEAR ISSUE 0.3% 20-09-39	JPY	650 000 000	4 091 597,65	0,58
JAPAN 20 YEAR ISSUE 0.3% 20-12-39	JPY	1 500 000 000	9 405 681,81	1,31
JAPAN 20 YEAR ISSUE 0.4% 20-06-41	JPY	700 000 000	4 371 002,96	0,61
JAPAN 20 YEAR ISSUE 0.5% 20-06-38	JPY	1 150 000 000	7 615 868,64	1,06
JAPAN 20 YEAR ISSUE 0.5% 20-12-41	JPY	1 000 000 000	6 337 388,98	0,89
JAPAN 30 YEAR ISSUE 0.4% 20-12-49	JPY	1 000 000 000	5 602 845,79	0,78
JAPAN 30 YEAR ISSUE 0.7% 20-06-48	JPY	300 000 000	1 851 160,04	0,26
JAPAN 30 YEAR ISSUE 0.7% 20-06-51	JPY	350 000 000	2 095 663,32	0,29
JAPAN 40 YEAR ISSUE 0.5% 20-03-60	JPY	300 000 000	1 581 937,52	0,22
JAPAN FINANCE ORGANIZATION FOR MUNICIP 2.375% 08-09-27	EUR	5 000 000	4 842 819,86	0,68
TOTAL JAPON			**47 795 966,57**	**6,68**
LETTONIE				
LATVIA GOVERNMENT INTL BOND 3.5% 17-01-28	EUR	5 300 000	5 322 737,00	0,74
TOTAL LETTONIE			**5 322 737,00**	**0,74**
LUXEMBOURG				
LUXEMBOURG GOVERNMENT BOND 0.625% 01-02-27	EUR	1 250 000	1 145 728,94	0,16
TOTAL LUXEMBOURG			**1 145 728,94**	**0,16**
MEXIQUE				
MEXICAN BONOS 5.0% 06-03-25	MXN	3 000 000	13 923 656,16	1,94
MEXICO GOVERNMENT INTL BOND 1.75% 17-04-28	EUR	7 000 000	6 384 830,28	0,89
MEXICO GOVERNMENT INTL BOND 2.875% 08-04-39	EUR	2 000 000	1 528 119,73	0,22
TOTAL MEXIQUE			**21 836 606,17**	**3,05**
NORVEGE				
KBN 4.35% 18-01-28	AUD	10 000 000	6 314 738,84	0,88
NGB 3 03/14/24	NOK	85 000 000	7 450 383,03	1,04
TELENOR AS 1.125% 31-05-29	EUR	2 500 000	2 177 496,08	0,31
TOTAL NORVEGE			**15 942 617,95**	**2,23**

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NOUVELLE-ZELANDE				
NOUVELLEZELANDE 0.5% 15-05-24	NZD	41 000 000	22 532 940,15	3,15
NOUVELLEZELANDE 4.25% 15-05-34	NZD	6 000 000	3 518 780,94	0,49
TOTAL NOUVELLE-ZELANDE			**26 051 721,09**	**3,64**
PAYS-BAS				
ENEXIS HOLDING NV 0.75% 02-07-31	EUR	2 500 000	2 055 989,70	0,28
TENNET HOLDING BV 3.875% 28-10-28	EUR	5 600 000	5 832 111,96	0,81
VOLKSWAGEN INTERNATIONAL FINANCE NV 3.875% PERP	EUR	200 000	187 088,56	0,03
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 3.375% PERP	EUR	500 000	496 394,08	0,07
TOTAL PAYS-BAS			**8 571 584,30**	**1,19**
PHILIPPINES				
ASIA DEV BK 1.95% 22-07-32	EUR	6 000 000	5 554 216,16	0,77
TOTAL PHILIPPINES			**5 554 216,16**	**0,77**
ROYAUME-UNI				
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 3.96% 18-07-30	USD	820 000	686 550,99	0,10
ROYAL BK SCOTLAND GROUP 4.269% 22-03-25	USD	1 510 000	1 364 025,00	0,19
SANTANDER UK 0.1% 12-05-24	EUR	2 500 000	2 408 924,20	0,34
UKT 1 3/4 09/07/37	GBP	7 500 000	6 662 225,20	0,93
UNITED KINGDOM GILT 0.375% 22-10-26	GBP	2 000 000	2 038 302,83	0,29
UNITED KINGDOM GILT 1.125% 31-01-39	GBP	3 000 000	2 341 118,35	0,32
UNITED KINGDOM GILT 3.25% 22-01-44	GBP	4 500 000	4 712 376,10	0,65
UNITED KINGDOM GILT 3.75% 29-01-38	GBP	6 000 000	6 848 610,86	0,96
TOTAL ROYAUME-UNI			**27 062 133,53**	**3,78**
SUEDE				
SVENSK EXPORTKREDIT AB 2.75% 23-02-28	EUR	8 800 000	8 642 632,49	1,21
TOTAL SUEDE			**8 642 632,49**	**1,21**
SUISSE				
EUROF 0.15 10/10/34	EUR	2 000 000	1 430 174,44	0,20
TOTAL SUISSE			**1 430 174,44**	**0,20**
TURQUIE				
TURKEY GOVERNMENT INTL BOND 5.125% 17-02-28	USD	2 400 000	1 952 663,88	0,27
TURKEY GOVERNMENT INTL BOND 6.35% 10-08-24	USD	1 000 000	924 160,74	0,13
TOTAL TURQUIE			**2 876 824,62**	**0,40**
VENEZUELA				
CORP ANDINA 4.75% 01-04-26	USD	6 350 000	5 905 646,34	0,82
TOTAL VENEZUELA			**5 905 646,34**	**0,82**
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**593 115 891,80**	**82,84**
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			**593 115 891,80**	**82,84**
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
CANADA				
CANADIAN TREASURY BI ZCP 250523	CAD	20 000 000	13 510 213,89	1,88
TOTAL CANADA			**13 510 213,89**	**1,88**

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FRANCE				
FREN REP PRES ZCP 06-09-23	EUR	10 000 000	9 876 076,64	1,38
TOTAL FRANCE			**9 876 076,64**	**1,38**
JAPON				
JAPA TREA DISC BIL ZCP 12-06-23	JPY	1 000 000 000	6 919 816,37	0,97
TOTAL JAPON			**6 919 816,37**	**0,97**
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			**30 306 106,90**	**4,23**
TOTAL Titres de créances			**30 306 106,90**	**4,23**
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI Part Z	EUR	7	7 035 488,31	0,98
AMUNDI SOCIAL BONDS PART S EUR C	EUR	4 996,01	4 477 292,77	0,63
TOTAL FRANCE			**11 512 781,08**	**1,61**
LUXEMBOURG				
AF Global Corp ESG Improvers Bond Z	USD	11 967,5	9 835 611,79	1,38
AF NET ZERO AMBITI GLB CORP BD Z EUR H C	EUR	9 000	9 511 830,00	1,33
AMUNDI FUNDS ABSOLUTE RETURN CREDIT I EUR C	EUR	8 179,467	8 902 777,27	1,24
AMUNDI FUNDS ARGO BOND DYNAM Z HDG EUR C	EUR	11 500	10 841 510,00	1,51
AMUNDI FUNDS GLOBAL CORPORATE BOND O USD C	USD	12 557,597	16 978 444,44	2,37
TOTAL LUXEMBOURG			**56 070 173,50**	**7,83**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**67 582 954,58**	**9,44**
TOTAL Organismes de placement collectif			**67 582 954,58**	**9,44**
Titres reçus en pension				
JAPON				
ASAHI BREWERIES 0.01% 19-04-24	EUR	5 000 000	4 792 500,00	0,67
TOTAL JAPON			**4 792 500,00**	**0,67**
TOTAL Titres reçus en pension			**4 792 500,00**	**0,67**
Indemnités sur titres reçus en pension			**6 092,07**	
Titres donnés en pension				
ALLEMAGNE				
ALLEMAGNE 3.25%10-040742	EUR	500 000	575 000,55	0,08
BUND DEUT ZCP 15-08-26	EUR	5 000 000	4 617 700,00	0,64
TOTAL ALLEMAGNE			**5 192 700,55**	**0,72**
BELGIQUE				
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.5% 22-10-24	EUR	5 000 000	4 841 233,90	0,68
TOTAL BELGIQUE			**4 841 233,90**	**0,68**
ITALIE				
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.5% 01-12-32	EUR	7 000 000	6 241 282,31	0,87
TOTAL ITALIE			**6 241 282,31**	**0,87**
TOTAL Titres donnés en pension			**16 275 216,76**	**2,27**
Dettes représentatives des titres données en pension			-16 121 623,98	-2,25

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Indemnités sur titres données en pension			-17 801,89	-0,01
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
90DAY EURODLR 1223	USD	-226	96 207,83	0,01
AUST 10Y BOND 0623	AUD	84	204 778,35	0,03
CBOT USUL 30A 0623	USD	231	1 242 492,75	0,17
EURO BOBL 0623	EUR	-707	-1 901 830,00	-0,26
EURO SCHATZ 0623	EUR	-490	132 860,00	0,02
FGBL BUND 10A 0623	EUR	-267	-1 047 010,00	-0,14
FV CBOT UST 5 0623	USD	1 671	3 314 773,71	0,47
I EURIBOR 3 1223	EUR	417	-187 650,00	-0,03
JAP GOVT 10 0623	JPY	6	110 376,80	0,01
LIFFE LG GILT 0623	GBP	26	90 542,85	0,01
MSE CANADA 10 0623	CAD	-216	-696 324,00	-0,10
TU CBOT UST 2 0623	USD	103	224 584,66	0,03
US 10YR NOTE 0623	USD	-106	-306 459,69	-0,04
US 10Y ULT 0623	USD	-7	-25 923,02	-0,01
US TBOND 30 0623	USD	186	968 348,75	0,14
XEUR FBTP BTP 0623	EUR	108	216 180,00	0,03
XEUR FGBX BUX 0623	EUR	-65	-570 100,00	-0,08
XEUR FOAT EUR 0623	EUR	-59	-254 590,00	-0,03
XSFE YT1 AUST 0623	AUD	150	146 419,68	0,02
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			**1 757 678,67**	**0,25**
TOTAL Engagements à terme fermes			**1 757 678,67**	**0,25**
Autres instruments financiers à terme				
Credit Default Swap				
CDX NA HY SERIE 34 V	USD	-10 000 000	-88 252,87	-0,01
CDX-NAIGS34V1-5Y	USD	-25 000 000	-220 632,18	-0,03
CDX-NAIGS34V1-5Y	USD	-35 000 000	-308 885,06	-0,04
ITRAXX EUR XOVER S38	EUR	-3 000 000	-112 427,00	-0,02
TOTAL Credit Default Swap			**-730 197,11**	**-0,10**
TOTAL Autres instruments financiers à terme			**-730 197,11**	**-0,10**
TOTAL Instruments financier à terme			**1 027 481,56**	**0,15**
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	AUD	-569 712,6	-351 197,51	-0,05
APPEL MARGE CACEIS	USD	-5 990 712,05	-5 514 024,62	-0,77
APPEL MARGE CACEIS	CAD	1 023 840	696 324,00	0,10
APPEL MARGE CACEIS	JPY	-15 960 000	-110 376,80	-0,02
APPEL MARGE CACEIS	EUR	3 612 140	3 612 140,00	0,51
APPEL MARGE CACEIS	GBP	-79 560	-90 542,85	-0,02
TOTAL Appel de marge			**-1 757 677,78**	**-0,25**

OPCVM AMUNDI OBLIG MONDE

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Créances			**495 853 491,76**	**69,25**
Dettes			**-496 689 973,97**	**-69,36**
Comptes financiers			**21 651 245,63**	**3,02**
Actif net			**716 023 903,44**	**100,00**

Action AMUNDI OBLIG MONDE I2-C	**EUR**	**533,633**	**9 670,35**
Action AMUNDI OBLIG MONDE - P-C	**EUR**	**7 412 758,444**	**93,64**
Action AMUNDI OBLIG MONDE - PERI-C	**EUR**	**189 305,936**	**88,08**
Action AMUNDI OBLIG MONDE PM-C	**EUR**	**1,000**	**100,76**

Annexe(s)

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI OBLIG MONDE

Classe I2 - Code ISIN : (C) FR0013469277

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Obligations et autres titres de créance internationaux
En souscrivant à AMUNDI OBLIG MONDE - I2, vous investissez dans des titres obligataires libellées dans toute devise.
L'objectif de gestion de la SICAV est de réaliser, sur un horizon de placement minimum de 3 ans et après prise en compte des frais courants, une performance supérieure à celle de son indice de référence, le JP Morgan Government Bond Index Global (calculé coupons réinvestis), composé d'obligations gouvernementales internationales.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion:
- sélectionne majoritairement, selon le jugement de la gestion et dans le respect de le politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion de façon non exclusive et non mécanique, des obligations d'Etats de l'OCDE sans limite de notation et des obligations d'entreprises des pays de l'OCDE de bonne qualité c'est à dire presentant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de standards &Poors ou Fitch ou allant de Aaa à Baa3 dans l'échelle de Moody's. La sensibilité de la SICAV, qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la valeur de votre portefeuille, est comprise entre 0 et 10.
- met en œuvre une gestion active des devises (Toutes devises).

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart significatif par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
Le résultat net et les plus-values nettes réalisées de la SICAV sont systématiquement réinvestis.
Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.
Recommandation : cette SICAV pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Profil de risque et de rendement

à risque plus faible, à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Le niveau de risque de cette SICAV reflète principalement le risque du marché des obligations internationales sur lequel il est investi.
Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI OBLIG MONDE

Classe PERI - Code ISIN : (C) FR0013436078

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Obligations et autres titres de créance internationaux
En souscrivant à AMUNDI OBLIG MONDE - PERI, vous investissez dans des titres obligataires libellées dans toute devise.
L'objectif de gestion de la SICAV est de réaliser, sur un horizon de placement minimum de 3 ans et après prise en compte des frais courants, une performance supérieure à celle de son indice de référence, le JP Morgan Government Bond Index Global (calculé coupons réinvestis), composé d'obligations gouvernementales internationales.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion:
- sélectionne majoritairement, selon le jugement de la gestion et dans le respect de le politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion de façon non exclusive et non mécanique, des obligations d'Etats de l'OCDE sans limite de notation et des obligations d'entreprises des pays de l'OCDE de bonne qualité c'est à dire presentant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de standards &Poors ou Fitch ou allant de Aaa à Baa3 dans l'échelle de Moody's. La sensibilité de la SICAV, qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la valeur de votre portefeuille, est comprise entre 0 et 10.
- met en œuvre une gestion active des devises (Toutes devises).
Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition de la SICAV au delà de l'actif net.
L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart significatif par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
Le résultat net et les plus-values nettes réalisées de la SICAV sont systématiquement réinvestis.
Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.
Recommandation : cette SICAV pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Profil de risque et de rendement

à risque plus faible, à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Le niveau de risque de cette SICAV reflète principalement le risque du marché des obligations internationales sur lequel il est investi.
Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI OBLIG MONDE

Classe PM - Code ISIN : (C) FR001400E1W1

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Obligations et autres titres de créance internationaux
En souscrivant à AMUNDI OBLIG MONDE - PM, vous investissez dans des titres obligataires libellées dans toute devise.
L'objectif de gestion de la SICAV est de réaliser, sur un horizon de placement minimum de 3 ans et après prise en compte des frais courants, une performance supérieure à celle de son indice de référence, le JP Morgan Government Bond Index Global (calculé coupons réinvestis), composé d'obligations gouvernementales internationales.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion:
- sélectionne majoritairement, selon le jugement de la gestion et dans le respect de le politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion de façon non exclusive et non mécanique, des obligations d'Etats de l'OCDE sans limite de notation et des obligations d'entreprises des pays de l'OCDE de bonne qualité c'est à dire presentant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de standards &Poors ou Fitch ou allant de Aaa à Baa3 dans l'échelle de Moody's. La sensibilité de la SICAV, qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la valeur de votre portefeuille, est comprise entre 0 et 10.
- met en œuvre une gestion active des devises (Toutes devises).
Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition de la SICAV au delà de l'actif net.
L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart significatif par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
Le résultat net et les plus-values nettes réalisées de la SICAV sont systématiquement réinvestis.
Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.
Recommandation : cette SICAV pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Profil de risque et de rendement

à risque plus faible, à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Le niveau de risque de cette SICAV reflète principalement le risque du marché des obligations internationales sur lequel il est investi.
Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur de votre portefeuille.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance**.**

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020 /852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit :
AMUNDI OBLIG MONDE

Identifiant d'entité juridique :
969500KTNR4SZMVIVF33

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

- [ ] **Oui**
- [x] **Non**

- [ ] Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental: _____**
  - [ ] dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
  - [ ] dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- [ ] Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social: _____**

- [x] Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **16,02%** d'investissements durables
  - [ ] ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
  - [ ] ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
  - [ ] **ayant un objectif social**
- [ ] Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période, le produit a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement représenté par **80% JP MORGAN GBI GLOBAL IG EURO HEDGED + 20% BLOOMBERG GLOBAL AGGREGATE CORPORATE HEDGED.** Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance.L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des composants en fonction de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

- ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?***

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises et les entités souveraines.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG moyenne du produit qui doit être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement.

A la fin de la période :

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : **1.044 (C+).**
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est **: 0.921 (C+).**

La notation ESG d'Amundi utilisée pour déterminer le score ESG est un score quantitatif ESG traduit en sept notes, allant de A (les meilleurs scores de l'univers) à G (les plus mauvais). Dans l'échelle de notation ESG d'Amundi, les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondent à un score de G.

Analyse ESG des entreprises :

Pour les émetteurs corporate, la performance ESG est évaluée globalement et en fonction de critères pertinents par comparaison avec la performance moyenne de leur secteur d'activité, à travers la combinaison des trois dimensions ESG :

- la dimension environnementale : elle examine la capacité des émetteurs à maîtriser leur impact direct et indirect sur l'environnement, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leur émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité ;
- la dimension sociale : elle mesure la façon dont un émetteur opère sur deux concepts distincts : la stratégie de l'émetteur pour développer son capital humain et le respect des droits de l'homme en général ;
- la dimension de gouvernance : elle évalue la capacité de l'émetteur à assurer les bases d'un cadre de gouvernance d'entreprise efficace et à générer de la valeur sur le long terme.

La méthodologie de notation ESG appliquée par Amundi repose sur 38 critères, soit génériques (communs à toutes les entreprises quelle que soit leur activité), soit sectoriels, pondérés par secteur et considérés en fonction de leur impact sur la réputation, l'efficacité opérationnelle et la réglementation de l'émetteur. Les ratings ESG d'Amundi sont susceptibles d'être exprimés globalement sur les trois dimensions E, S et G ou individuellement sur tout facteur environnemental ou social.

Analyse ESG des émetteurs souverains :

La méthodologie de notation des États a pour objectif d'évaluer la performance ESG des émetteurs souverains. Les facteurs E, S et G peuvent avoir un impact sur la capacité des États à rembourser leurs dettes à moyen et long terme. Ils peuvent également refléter la manière dont le s pays s'attaquent aux grandes questions de durabilité qui affectent la stabilité mondiale.

La méthodologie d'Amundi s'appuie sur une cinquantaine d'indicateurs ESG jugés pertinents par la recherche ESG d'Amundi pour traiter les risques de durabilité et les facteurs de durabilité.
Chaque indicateur peut combiner plusieurs points de données, provenant de différentes sources, y compris des bases de données internationales ouvertes (telles que celles du Groupe de la Banque mondiale, des Nations Unies, etc.) ou des bases de données propriétaires. Amundi a défini les pondérations de chaque indicateur ESG contribuant aux scores ESG finaux et aux différentes composantes (E, S et G).
Les indicateurs proviennent d'un fournisseur indépendant. Les indicateurs ont été regroupés en 8 catégories afin d'assurer une plus grande clarté, chaque catégorie entrant dans l'un des piliers E, S ou G. A l'instar de l' échelle de notation ESG des entreprises, le score ESG des émetteurs se traduit par une notation ESG allant de A à G.

- ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?***

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.
- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

- ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

  Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :
  Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :
  - avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
  - avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
  - être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
  - être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

  Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

- ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

  Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur www.amundi.fr.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
US TSY 2.50% 8/23	Emprunts d'Etats	7,66%	USA
US TSY 0.125% 08/23	Emprunts d'Etats	5,05%	USA

d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/04/2022 au 31/03/2023**

CANADA 0.5% 11/23	Emprunts d'Etats	4,18%	CAN
US TSY 1.75% 06/24	Emprunts d'Etats	3,37%	USA
SPAIN % 05/25	Emprunts d'Etats	3,28%	ESP
NZGB 0.5% 05/24 0524	Emprunts d'Etats	3,14%	NZL
A-F GLOBAL CORPORATE BOND-O USD	Fonds	2,37%	LUX
AUSTRIA 0% 10/28	Emprunts d'Etats	2,16%	AUT
BTPS 2.65% 12/27 5Y	Emprunts d'Etats	2,04%	ITA
MBONO 5% 03/25 M	Emprunts d'Etats	1,94%	MEX
MADRID 2.822% 10/29	Autorités locales	1,92%	ESP
BTPS IE IE 0.65% 05/26 CPI	Emprunts d'Etats	1,90%	ITA
CTB 25/05/23	Emprunts d'Etats	1,88%	CAN
OAT 0.75% 02/28	Emprunts d'Etats	1,66%	FRA
AF - ABS RET GL OPP BD DYNAMIC - Z EUR H	Fonds	1,51%	LUX

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

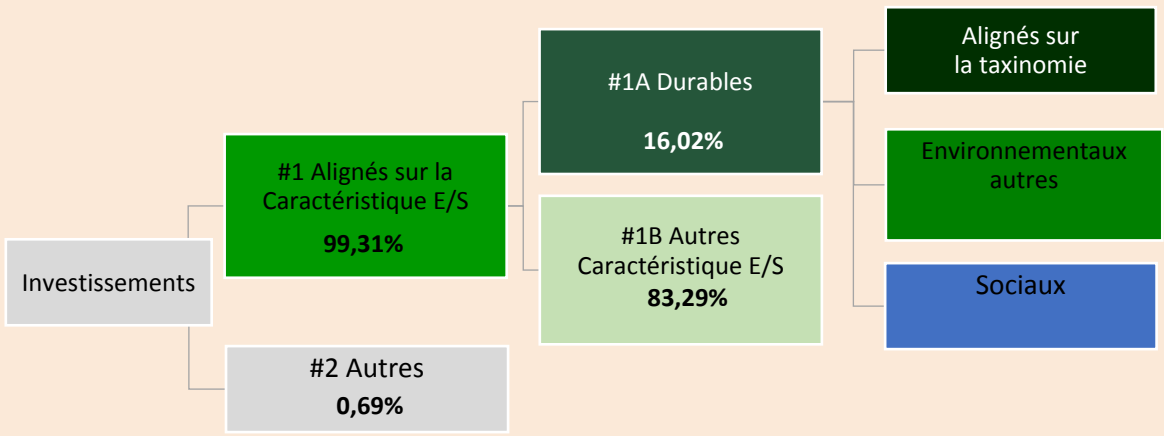

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier**.**

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :**
- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.

- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

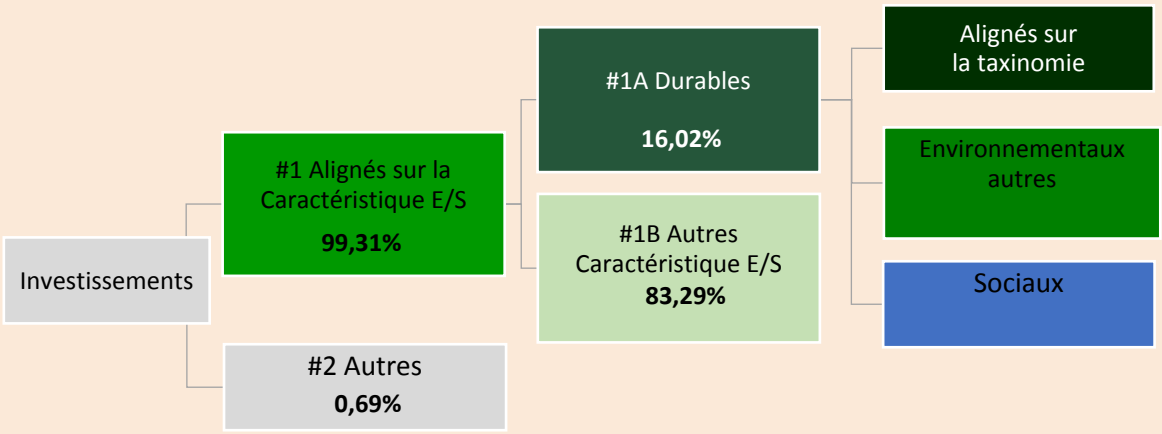

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier**.**

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :**
- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteur	***% d'actifs***
Emprunts d'Etats	*62,38%*
Fonds	*9,43%*
Autorités locales	*5,20%*
Bancaire	*3,62%*

Appartenant au gouvernement sans garantie	*3,00%*
Garantie gouvernementale	*2,95%*
Souverains	*2,75%*
Liquidités	*2,74%*
Supranationaux	*2,55%*
Électricité	*1,35%*
Autres	*1,28%*
Biens de Consommation de Base	*0,67%*
Assurance	*0,56%*
Actifs hypothécaires	*0,34%*
Consommation Discrétionnaire	*0,31%*
Communications	*0,30%*
Forex	*0,30%*
Transport	*0,20%*
Énergie	*0,07%*
Liquidités	*2,74%*

Les activités alignées sur la taxinomie sont

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

exprimées en pourcentage:
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Des données fiables concernant la Taxinomie (y compris les activités liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire) n'étaient pas disponibles au cours de la période.

- ***Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE[1]?***

☐ Oui:

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

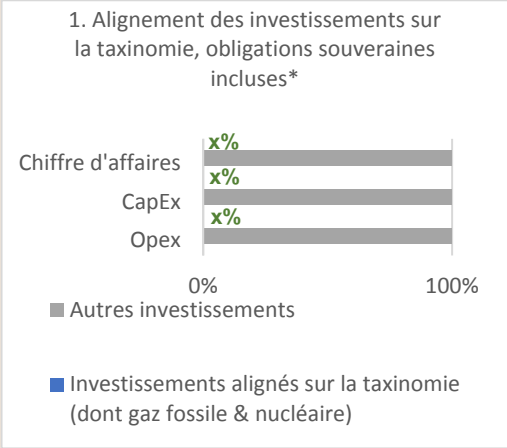

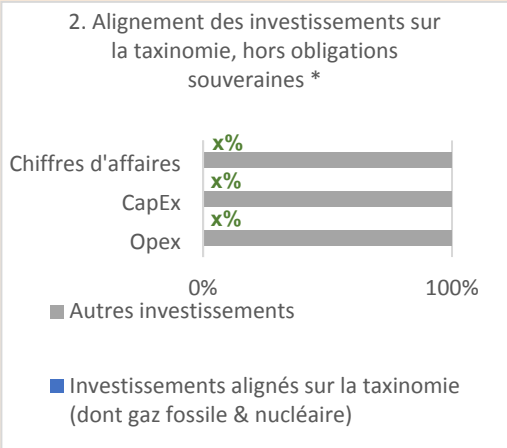

Données non-encore disponibles.

** Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.*

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de

- ***Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?***

Aucune donnée fiable concernant les activités dites " transitoires et habilitantes " n'était disponible au cours de la période.

- ***Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?***

Aucune donnée fiable concernant la taxinomie européenne n'était disponible au cours des périodes de référence précédentes.

solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le produit ne s'engage pas sur une part minimale d'investissements durables avec un objectif environnemental.

Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

Le produit ne s'engage pas sur une part minimale d'investissements durables sur le plan social.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres» , quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponiblesPar ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut**.**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

AMUNDI OBLIG MONDE
SICAV
91-93 boulevard Pasteur
75015 PARIS
329 166 516 RCS PARIS

Amundi Asset Management, Société par actions Simplifiée - SAS au capital de 1 086 262 605 €
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.
Siège social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris - www.amundi.com

Amundi
ASSET MANAGEMENT